

Le 18 mai 2016.

**Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
Faculté de médecine**

Procès-verbal

du Conseil d'UFR du 20 avril 2016

SOMMAIRE

I – Approbation du Procès-verbal du Conseil d’UFR du 23 mars 2016 – **Vote**

..... page 5.

II – Élus étudiants : Accueil et désignation du représentant des usagers au bureau du conseil – **Vote**

Rapporteur : Jean Luc Dubois-Randé

..... page 5.

III - DUFMC : Renouvellements et créations – **Vote**

Rapporteur : Olivier Henry

..... page 5.

IV – ECNi : Résultats - **Information**

Rapporteur : Florence Canoui-Poitrine

..... page 6.

V – Budget : Bilan - **Information**

Rapporteur : Florence Canoui-Poitrine

..... page 7.

VI – ENVA : Actualités - **Information**

Rapporteur : Romain Bosc

..... page 8.

VII – I-site : Actualités - **Information**

Rapporteur : Geneviève Derumeaux

..... page 9.

VIII – COMUE : Actualités - **Information**

Rapporteur : Jean Luc Dubois-Randé

..... page 11.

IX – Révision des effectifs : Attributions des postes de CCA et AHU - Vote
Rapporteur : Armand Mekontso

..... page 11.

X – Questions diverses

..... page 13.

Membres présents :

Mmes Anne-Catherine Bachoud-Lévi, Coline Baué, Florence Canoui-Poitrine, Julie Fournier, Corinne Haioun, Marlène Leclerc, Marie-Christine Pacouret et Virginie Prulière-Escabasse.

MM. Philippe Caramelle, François-Antoine Casciani, Frédéric Cochenec, Nicolas De Prost, Jean Luc Dubois-Randé, Rayan Hamadmad, Stéphane Jamain, Didier Morin, Jordan Rotter et Cyril Touboul.

Membres représentés :

Mme Christiane Copie, Émilie Ferrat, Martine Garrigou, Sylvie Haulon, France Pirenne et Oriane Wagner-Ballon.

MM. Francisco Brunetti, Olivier Montagne, Jean-Michel Pawlotsky et Pierre Wolkenstein.

Membres excusés :

Mmes Nadège Bondurand.

Membres non représentés, non excusés :

Mme Sandrine Bercier. Elena Paillaud.

MM. Christian Fournier Didier Josse, Alain Leclerc, Olivier Patey, Amathieu Roland et Claude Scali.

Invités présents :

Mmes Laure Beauvilliers, Annie Dizier, Sophie Dupuis, Monique Marcelli, Sophie Mutel et Martine Orio.

MM. Jorge Boczkowski, Olivier Henry, Armand Mekontso-Dessap et Denis Tixier.

Le quorum étant atteint, le Doyen ouvre la séance à 15h05.

I – Approbation du Procès-verbal du Conseil d’UFR du 23 mars 2016 – Vote

Le procès-verbal du Conseil d’UFR du 23 mars 2016 préalablement examiné par les conseillers est soumis à leur vote pour être approuvé.

Aucune remarque n’étant faite, le procès-verbal est adopté à l’unanimité des membres, présents et représentés.

II – Élus étudiants : Accueil et désignation du représentant des usagers au bureau du conseil – Vote

Rapporteur : Jean Luc Dubois-Randé

Annexe 1

Le doyen accueille les nouveaux élus étudiants suite au renouvellement des représentants des usagers au conseil de l’UFR du 31 mars 2016 et propose d’effectuer un tour de table afin que chaque membre se présente.

Pour faire suite à ces élections, le membre du bureau représentant le collège des usagers doit être désigné.

Quentin Janot se porte volontaire pour représenter les étudiants lors des réunions du bureau du conseil.

Pour finir, le doyen rappelle la liste des membres actuels du bureau.

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

III - DUFMC : Renouvellements et créations – Vote

Rapporteur : Olivier Henry

Annexe 2

Olivier Henry, directeur du département universitaire de la formation médicale continue, fait part aux membres dans un premier temps de la liste des diplômés d’universités ayant effectué une demande de renouvellement. Il informe que tous ces diplômés ne présentent aucune difficulté tant sur l’aspect financier que pédagogique (diapositive n°2).

Ensuite il fait part aux membres de 2 demandes de modifications émanant du Pr Jean-Paul Meningaud, responsable du certificat d’université de médecine esthétique (diapositive n°3) :

- 1- Augmentation des tarifs : Il propose une révision des frais d’inscription à la hausse afin d’être en adéquation avec le marché actuel.
- 2- Changement d’intitulé du CU en « médecine esthétique génitale » plutôt que « médecine esthétique gynécologique »

Olivier Henry tient à informer l’assemblée que cette formation rencontre un franc succès puisque chaque année environ une centaine d’inscrits suivent la formation.

Il présente à l’assemblée les 2 demandes de création :

- Le DU chirurgie valvulaire réparatrice porté par le Pr Jean-Paul Couetil (diapositive n° 7 et 8)

- Le DIU manifestations dermatologiques des maladies systémiques proposé par la Pr Laurence Fardet en collaboration avec l'UPMC et l'université de Montpellier (diapositive n°9).

Jean Claude Pairon responsable du DU infirmière santé au travail, DU toujours habilité, souhaite ouvrir la formation pour la rentrée 2016. Olivier Henry attire l'attention de l'assemblée sur le fait que les inscriptions se font en alternance et il rappelle qu'il n'est pas favorable à ce mode de fonctionnement. Il préfère que les universités inscrivent chaque année leurs futurs étudiants (diapositive n°5 et 6).

Olivier Henry propose de nouveau le certificat de musicothérapie pour la rentrée 2016. Il s'agit, par la musique, de donner certains repères aux patients atteints d'alzheimer. Il informe les conseillers qu'une unité de recherche dirigée par Jacques Touchon étudie ce phénomène à Montpellier.

Il tient à porter à la connaissance de l'assemblée qu'en 2014, il voulait créer en collaboration avec la faculté de droit, un enseignement basé sur le partage de connaissances entre les juristes et les médecins en préparation de la loi d'adaptation de la société au vieillissement (entrée en vigueur le 29 décembre 2015).

Il avait été surpris d'entendre que la mise en place serait difficile et compliquée or, un DU d'expertise médicale et protection des majeurs a été créé par la faculté de droit avec l'université Paris Diderot et est dirigé par des gériatres de Paris Diderot. Il tient à faire part de sa déception d'autant que l'Upec a les forces nécessaires et l'avantage d'être un site pluridisciplinaire.

Le doyen est surpris car les relations avec la faculté de droit sont bonnes.

Olivier Henry répond qu'il continuera tout de même son projet mais sous la forme d'un master et non plus d'un DU.

Pour finir, Il souhaite aborder le point de la possible accessibilité des cours des capacités en ligne sur le campus numérique de la faculté : Diotime.

En ce qui concerne le campus numérique, Diotime va évoluer dans les prochains mois, annonce Sophie Dupuis, responsable administrative. Elle rappelle qu'il faut au préalable l'accord des enseignants pour un accès libre de leurs cours.

Les propositions sont adoptées à la majorité des membres présents et représentés.

IV – ECNi : Résultats - Information

Rapporteur : Florence Canoui-Poitrine

Annexe 3

Florence Canoui-Poitrine présente les résultats suite aux ECNi tests de décembre 2015, février et mars 2016.

Pour les tests du mois de décembre, seule une partie des épreuves ECNi a pu être réalisée puisque qu'un « bug » général a tout paralysé. Le nombre de candidats présents pour la LCA était de 129 étudiants et de 56 pour les dossiers progressifs. Par conséquent, elle ne fera part aux membres que des résultats de la LCA. Elle explique que les étudiants de Créteil sont relativement bien classés avec des résultats au dessus de la moyenne nationale qui est de 70.78 et pour Créteil de 74.43 (diapositive n°2).

En revanche pour les tests de février toutes les épreuves ont pu avoir lieu : les questions isolées, la LCA et quelques dossiers progressifs.

Cependant, une majorité des étudiants étaient présents pour les QI, au total 112 mais le taux de participation diminue pour les dossiers progressifs et chute pour l'épreuve de la LCA avec 69 étudiants. Les étudiants restent tout de même au dessus de la moyenne nationale (diapositive n°3).

Les tests de mars se sont déroulés correctement sauf pour la LCA, l'épreuve n'a pu aboutir. Les résultats sont stables et similaires aux premiers tests et se tiennent au dessus de la moyenne. Le taux de participation est plus élevé que pour les 2 premiers tests sur les 3 épreuves.

Elle tient à souligner qu'un certain nombre d'étudiants ont obtenu de très mauvais résultats ce qui fait baisser la moyenne globale mais elle reste confiante pour les ECNi de juin (diapositive n°4).

Selon le doyen, les résultats sont encourageants pour la suite. Il annonce que pour les épreuves réelles de juin, la LCA sera réalisée sur support papier et la composition se fera toujours sur tablette.

Ryan Hamadmad, élu étudiant, fait part à l'assemblée des avis des étudiants sur le déroulement des ECNi à Créteil et souligne notamment un problème d'éclairage bruyant en amphithéâtre 1 et revient sur la problématique des surveillances, plus ou moins bien appliquées, dans les différentes facultés.

Sophie Dupuis répond que des devis ont été effectués pour régler le problème de l'éclairage cependant elle ne peut garantir la réparation d'ici les ENCi de juin 2016. Les travaux de l'animalerie seront également interrompus pendant toute la période des épreuves.

Concernant la surveillance des épreuves, le doyen confirme que s'il y a fraude, la sanction sera lourde et qu'aucun dérapage ne sera toléré. La sanction est simple : l'étudiant sera exclu des études de médecine.

V – Budget : Bilan - Information

Rapporteur : Florence Canoui-Poitrine

Annexe 4

Florence Canoui-Poitrine tenait à présenter aux membres du conseil le bilan 2015 du budget de la faculté. Il s'agit d'une première puisqu'une seule présentation était effectuée au mois de novembre pour le budget de l'exercice N+1.

Florence Canoui-Poitrine commence tout d'abord par effectuer un rappel du modèle de répartition du budget (diapositive n°2 et 3).

Concernant les recettes de fonctionnement, il était prévu un montant de 3 476 058 € et la réalisation a été constatée seulement à hauteur de 3 157 012 € (91 %) soit un déficit de 319 046 €.

Pour les dépenses de fonctionnement la prévision était de 3 853 303 € et la réalisation globale a été constatée à hauteur de 3 606 826 € (94 %) soit une non réalisation des dépenses de 2 46 477 €.

Nous pouvons constater les montants dépensés sur les différents postes : personnel, fonctionnement et amortissement (diapositive n° 5).

Florence Canoui-Poitrine présente la liste des dépenses 2015 hors recherche. La dépense la plus importante est réalisée sur le poste des heures complémentaires. Elle tient à préciser que cela concerne la rémunération d'intervenants non universitaires (diapositive n° 8).

Florence Canoui-Poitrine présente le bilan des dépenses de la recherche pour 2015. Elle fait état d'une bonne exécution des dépenses au regard de la prévision (diapositives n° 9 et 11). Florence Canoui-Poitrine rappelle cependant que le bilan global de l'exercice 2015 de la faculté est négatif (- 11 463 € : hors amortissement et subvention d'équipement). Elle tient tout de même à préciser que les dépenses ont pu être contrôlées même si certaines recettes n'ont pas pu être honorées comme le projet Evasion d'un montant de 68 000 euros ou encore le don du laboratoire Merck pour 25 000 euros.

Pour finir, elle indique que d'autres sources de recettes propres supplémentaires doivent être imaginées :

- Développer davantage la formation continue notamment l'étendre aux masters
- Réduire les heures complémentaires et privilégier les enseignants universitaires
- Continuer à maîtriser les dépenses

Le doyen demande où en est le dossier « DPC » (développement professionnel continu).

Laure Beauvilliers, responsable administrative du DUFMC, répond que l'organisation du DPC est très complexe et que des modifications réglementaires ont eu lieu notamment sur les règles de financements et l'agrément des diplômes.

Elle ajoute que les tarifs pratiqués à Créteil pour les DU sont bien en dessous du marché et qu'une autre piste est à prendre en compte celle de la gestion des dépenses en anticipant au mieux. Une véritable réflexion est à mettre en place car les dépenses vont de l'achat du billet d'avion, à l'hébergement, etc.

VI – ENVA : Actualités - Information

Rapporteur : Romain Bosc

Romain Bosc, chirurgien plasticien, annonce qu'une réunion a eu lieu en début d'année à l'ENVA (Ecole nationale vétérinaire d'Alfort) en présence de :

- chirurgiens du CRC (centre de recherche chirurgicale),
- la direction de l'ENVA,
- la directrice de stratégie de l'Upec et de l'ENVA,
- Jorge Boczkowski, directeur de l'IMRB
- José Cohen, directeur de l'école doctorale sciences de la vie et de la santé

L'objectif était d'évaluer les possibilités de transfert d'activités du CRC vers l'ENVA ou l'IMRB. Cette éventualité s'insère parfaitement dans les différents projets de restructuration des bâtiments de l'ENVA dans les 10 à 15 ans à venir, dit-il. Une discussion a également été nécessaire autour des crédits à allouer, des surfaces et du mode fonctionnement.

Aujourd'hui, l'unique problématique est l'obtention de financements pour le fonctionnement de ces futurs bâtiments.

Pour le CRC, les projets à court terme sont :

- La recherche sur les gros animaux qui pourrait se dérouler au CRBM (centre de recherche en biomédicale) situé à l'ENVA. Le bâtiment peut accueillir une partie de la recherche chirurgicale. Malheureusement la capacité d'accueil deviendra rapidement un problème car l'activité a vocation à augmenter. Cependant d'autres pistes sont envisagées comme celle

d'étendre le bâtiment de 100 m² avec un 1^{er} étage aménagé pour accueillir les équipes scientifiques et un bloc opératoire.

- La microchirurgie et la recherche sur le petit animal : L'ENVA dispose d'un bâtiment neuf composé de 4 étages dont 1 étage destiné aux travaux pratiques des vétérinaires qui pourrait accueillir la recherche sur le petit animal et les DU de microchirurgie . Cependant la condition pour l'utilisation de ces locaux est d'avoir un autofinancement car ils ne pourront pas supporter une charge supplémentaire liée au fonctionnement.

Même si ce qui était très apprécié avec le CRC, était la proximité, il faudra à l'avenir se déplacer à l'ENVA. Il s'agit d'une organisation à mettre en place, selon Romain Bosc.

Pour conclure, le projet à long terme du CRC pour la recherche dédiée aux carnivores (maladies vasculaires, reproduction...) et le pôle de recherche sur l'infectiologie chez l'animal et l'homme sera la construction d'un bâtiment de 400 à 1000 m² qui viendra en remplacement du bâtiment actuel du CRC. Une fois encore se pose la question du financement même si une partie est déjà budgétée.

Il s'agit d'un atout pour les étudiants et la possibilité d'effectuer des travaux pratiques de microchirurgie, ajoute le doyen et, il s'adresse aux chirurgiens présents dans l'assemblée pour constituer un comité afin de recenser tous les besoins.

Romain Bosc se porte volontaire pour rassembler les besoins dans un cahier des charges en terme d'enseignement et de recherche auprès de chirurgiens. Plusieurs solutions sont possibles soit en utilisant le matériel sur place soit en apportant du matériel mais surtout en terme d'animaux, il s'agit d'un réel avantage car il y aura plus de diversités. Pour le moment, il est possible de faire de la simulation, de la recherche ainsi que de la chirurgie sur gros et petit animal.

L'IMRB dispose de quelques plateformes liées à la chirurgie animale mais ce qui importe à Jorge Boczkowki aujourd'hui, c'est de savoir où faire de la chirurgie et quelles sont les conditions. Il suffit simplement de s'accorder avec l'ENVA, ajoute-t-il.

L'avantage de l'ENVA c'est qu'elle prend en charge la question de l'entretien, la gestion du matériel, l'organisation du site répond Romain Bosc.

VII - I-site : Actualités - Information

Rapporteur : Geneviève Derumeaux

Annexe 5

Geneviève Derumeaux, représentante de l'UPEC (Pôle santé et société) au comité scientifique du projet I-site, explique que la particularité de cet appel d'offre lancé par l'ANR est qu'il est demandé une structuration universitaire adossée à un projet scientifique.

Elle annonce que la reprise du projet doit se faire sur la base des éléments déjà fournis lors de la première sélection face aux jurys. Pour cette 2^{ème} vague de sélection, le projet FUTURE garde le bénéfice de la phase de pré-sélection et passe directement à l'oral qui aura lieu au mois de novembre.

Elle a pris le parti de présenter les différents points du projet FUTURE en se rapportant à l'élément de cadrage demandé par l'appel d'offre qui est de justifier la qualité et la crédibilité de l'ambition scientifique. Elle présentera le projet en 6 points.

Le premier point demandé par cet appel d'offre est celui d'avoir un projet innovant et prometteur.

L'université dispose de 2 pôles attractifs :

- Le pôle santé « one health »
- Le pôle ville - environnement – ingénierie

Le pôle santé pourrait regrouper avec la médecine, l'ENVA et les sciences humaines et sociales. La difficulté du projet tout de même est qu'il faut être innovant **et** prometteur à la fois. Pour l'innovation, des pôles d'excellence sont déjà présents en matière de recherche et d'enseignement dans les 2 thématiques. Le but est alors de créer des liens entre ces 2 piliers afin d'obtenir une notion de transversalité entre ces 2 pôles mais également intra-pôle.

Le deuxième critère demandé par l'appel d'offre est celui de l'ambition de stimuler des voies de recherche nouvelles sur des sujets « frontière » de disciplines ou interdisciplinaires. Le pôle santé a déjà développé cette interdisciplinarité notamment avec les DHUs mais il faut continuer à développer cet aspect pour obtenir cette notion de recherche translationnelle et d'enseignement translationnel. Il faut trouver des liens crédibles et intelligents entre les 2 problématiques : la santé et l'environnement (diapositive n°3) .

Le troisième élément est de définir les critères de sélection des équipes scientifiques de haut niveau. Il faudra certes soutenir les équipes de haut niveau mais également les équipes émergentes.

Elle présente les forces du côté santé et côté ville-environnement-ingénierie mais aussi celles qui permettent du lien entre les 2 pôles. Le but est de renforcer ces champs d'excellence en développant un potentiel important dans la recherche translationnelle (diapositive n°4).

Le quatrième point est la coopération entre établissements universitaires et organismes de recherche, de partenariats internationaux forts et structurants.

Ce périmètre est déjà riche. Cet atout est à double tranchant puisqu'on est entouré de bons éléments et donc le risque est de paraître moins performant mais néanmoins on peut s'appuyer sur ces éléments pour mettre en place des partenariats et devenir meilleur. Sans oublier de prendre en considération les collectivités territoriales plus particulièrement pour le pôle ville-environnement-ingénierie.

Il est demandé par le jury d'effectuer un benchmark afin de se comparer aux autres universités.

L'avantage dont dispose l'université est de posséder 2 pôles ce qui lui permet d'être hétérogène. Elle liste les universités qui selon elle se rapprocheraient de l'UPEC avec les piliers santé et ville-environnement-ingénierie.

Elle tient à souligner qu'aucune de ces universités nationales n'a encore développé de liens entre ces 2 pôles ce qui nous conforte et donne un avantage. Les liens doivent être en relation avec la PIA 1 et 2 mais surtout il faut s'appuyer sur ce qui est déjà produit. La difficulté est d'arriver à créer un réseau d'universités en très peu de temps. Des collaborations autour de projets sont en cours avec certaines universités telles que Tokyo, Lisbonne, Edinbourg ainsi que les collaborations possibles avec les collectivités territoriales nationales (diapositive n°5).

Le cinquième critère pris en compte est celui de l'ambition locale favorisant un large accès aux ressources numérisées contribuant à une meilleure productivité scientifique. Pour mettre du lien entre ces 2 pôles d'activités avec leurs données hétérogènes à exploiter et stocker, il est nécessaire de proposer une plateforme qui s'appuyera sur des forces en bioinformatique et biomathématiques et donc de constituer une équipe pour apporter du support à l'exploitation des données (diapositive n°6 à 8).

Et le dernier élément est celui de l'ambition à 4 et 10 ans. Il est demandé un état des lieux chiffré à 4 et 10 ans afin d'être sûr que le projet est viable. Si le rapport à 4 ans est fiable, le financement se poursuit jusqu'aux 10 ans. Elle énonce quelques idées (diapositive n°9 à 11).

Elle tient à souligner qu'il faut aussi être en lien avec les exigences européennes.

Elle indique que le porteur du projet est M. Philippe Tchiamichian qui sera également le futur président de l'UPE. Il a créé un comité scientifique avec des membres regroupant les 2 pôles. Le projet a été présenté à l'exécutif scientifique de la faculté.

Pour finir, elle annonce que le projet démarre à peine et que les propositions sont les bienvenues. Elle explique que sa réaction ne doit pas dépasser 5 à 6 pages, ce qui est très frustrant. Le comité devra effectuer un travail de précision malgré la complexité du projet.

Corinne Haioun demande comment il est possible de présenter un nouveau projet tout en gardant des éléments de celui qui n'a pas été sélectionné.

Geneviève Derumeaux répond que les bases sont déjà présentes et ont été validées par le jury. Le problème était qu'il s'agissait d'éléments descriptifs plus qu'un réel projet notamment sur l'ambition scientifique et en découlait un manque de crédibilité. Il faut être précis et apporter des éléments concrets d'évolution du projet. Les points de faiblesse soulevés par le jury vont être améliorés.

VIII – COMUE : Actualités - Information

Rapporteur : Jean Luc Dubois-Randé

Suite aux précédentes élections de la COMUE, le doyen souhaitait faire part aux membres du conseil de la composition de la liste des vices-présidents afin de présenter les futures collaborations possibles.

Par manque d'information, le point est donc reporté.

IX – Révision des effectifs : Attributions des postes de CCA et AHU - Vote

Rapporteur : Armand Mekontso

Annexe 6

Armand Mekontso, chargé des affaires hospitalières, débute sa présentation en rappelant la composition de la commission hospitalière de 12 membres représentant l'ensemble des disciplines et de pôles.

Il rappelle le dispositif mis en place. En amont, le service du personnel de la faculté effectue un sondage auprès des chefs de service pour connaître les demandes de maintien, prêts ou redéploiement des postes. Ensuite, une évaluation du candidat et du service est effectuée par la commission en prenant en compte les activités de recherche, d'enseignement, ainsi que la charge hospitalière. Un classement est effectué et soumis à l'exécutif pour notamment tenir compte de la stratégie universitaire. Pour finir le conseil de l'UFR vote les propositions d'attributions de poste.

Il fait remarquer que ce travail se fait à effectifs constants et qu'il n'y a aucune création de poste. Dans un contexte où les impératifs de recherche et la charge de travail hospitalière augmentent parfois considérablement, certains services se retrouvent dans des situations critiques.

Depuis l'année dernière, le parti pris a été de mieux coordonner les offres d'assistants afin d'obtenir le plus de satisfaction possible.

Le travail de la commission a consisté à attribuer les postes de la manière la plus juste, en prenant en compte un certain nombre de critères.

Un questionnaire a été envoyé aux services afin de connaître au mieux leurs besoins et pour l'évaluation du service, les critères pris en compte sont (diapositive n°5) :

- L'implication dans l'enseignement : il informe qu'une réflexion est en cours afin de pouvoir évaluer cet élément et de le rendre comparable sur le modèle du score « SIAPS » (score individuel d'aptitudes pédagogiques en santé).
- L'implication dans la recherche
- L'activité hospitalière
- L'effectif en place

Pour le candidat :

- Le projet
- Le nombre de publications

17 demandes de prêts, maintiens ou redéploiements ont été formulées pour 10 postes disponibles.

Il présente la liste des disciplines ayant effectué une demande de maintiens, de redéploiement et de prêts ainsi que les attributions (diapositive n° 6 à 8).

Pour finir, Armand Mekontso explique que des solutions sont en cours de réflexion pour les disciplines ayant fait une demande de prêt qui n'a pas abouti :

- Chirurgie digestive
- Chirurgie plastique
- Hématologie clinique
- Néphrologie : proposition d'un poste d'assistant spécialiste ?
- Neuroradiologie : proposition d'un poste d'assistant spécialiste ?
- Ophtalmologie
- Pharmacologie : proposition d'un poste d'assistant spécialiste ?

François Antoine Casciani, élu étudiant, demande quels sont les critères d'enseignement pris en compte pour évaluer l'implication dans l'enseignement.

Armand Mekontso répond que le niveau de responsabilité dans l'enseignement, le nombre d'heures enseignées à l'échelle du service, l'engagement dans l'enseignement (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle), la participation dans la formation continue et aux congrès scientifiques sont les critères pris en compte. Il manque l'aspect qualitatif même si un essai avait été effectué l'année dernière, celui de joindre les évaluations faites par les étudiants de 5^{ème} et 6^{ème} année, cela n'englobait pas la totalité des enseignements dispensés. Pour cette raison, il souhaite l'étendre au 3^{ème} et 4^{ème} année. L'année prochaine sera introduite à l'instar du score SIAPS, un score dédié à la pédagogie.

Un lien peut également être fait avec l'enseignement pratique, indique François Antoine Casciani.

Le Doyen remercie Armand Mekontso pour son investissement et rappelle que le but est de stabiliser les équipes. Il est conscient que beaucoup de services sont au souffrance mais il continue à trouver des solutions. D'ailleurs d'autres pistes seront envisageable avec la réforme du 3^{ème} cycle qui s'annonce.

Martine Orio précise que pour la partie hospitalière, elle essaie avec le doyen et Armand Mekontso d'être en adéquation avec la partie universitaire afin de créer une articulation la plus efficace possible entre les disciplines. Elle tient à souligner que cela n'est pas toujours simple.

Les propositions d'attributions sont adoptées à l'unanimité des membres, présents et représentés.

X - Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, le Doyen clôt la séance à 17h00.
Le prochain Conseil est prévu le mercredi 25 mai 2016.

Le Doyen de la Faculté de Médecine



Jean-Luc Dubois-Randé

Membres du bureau du Conseil

Le bureau comprend, outre le directeur de l'U.F.R. et ses assesseurs qui sont membres de droit, 5 représentants des membres élus du Conseil, 2 enseignants-chercheurs, 1 chercheur, 1 usager, 1 IATOS, désignés en Conseil plénier au scrutin plurinominal et à la majorité relative des membres présents et représentés. Le responsable des services administratifs de l'U.F.R. assiste de droit aux réunions du bureau avec voix consultative.

Convoqué par le directeur de l'U.F.R. avant les réunions ordinaires en formation plénière du Conseil, le bureau, sauf cas d'urgence, fixe la date des conseils, élabore et arrête leur ordre du jour. Le bureau détermine l'opportunité des votes sur un ou plusieurs points de l'ordre du jour.

A désigner

Asseseurs	Orianne Wagner-Ballon Jean-Michel Pawlotsky Pierre Wolkenstein
2 enseignants-chercheurs	Florence Canoui-Poitrine Elena Paillaud
1 chercheur	Didier Morin
1 BIATSS	Philippe Caramel
1 usager	?

Conseil de faculté 20 avril 2016

UFR de Médecine

DUFMC

Département Universitaire de Formation Médicale Continue

UFR de Médecine

1) Demandes de renouvellement

- DU Dermatologie infectieuse et tropicale (Pr Chosidow),
- DU Dermatopathologie (Dr Ortonne),
- DU Formation des professionnels de la santé à la prise en charge de la douleur et soins palliatifs (Pr Lefaucheur),
- DIU Imagerie cardiaque et vasculaire 1ère et 2e année (Pr Rahmouni – Pr Deux),
- DU information et journalisme médical (Dr Henry),
- DU Information médicale (Pr Lepage),
- DIU Oxyologie paramédicale pour urgences collectives (Dr Bertrand),
- DIU Pédagogie appliquée en soins d’urgences 1ère et 2e année (Dr Bertrand),
- DU Syndrome drépanocytaire majeur (Pr Galacteros/Dr Habibi),
- DUTIC (Pr Meningaud),
- Toxicologie médicale (Pr Pairon).

2) Modification du CU de Médecine Esthétique Gynécologique

Objet : révision tarifaire de cette formation afin de se conformer davantage aux prix du marché, et modification du nom du CU.

Tarif 2014/2015 * :

FCA : 409 €

FCE : 409 €

Proposition tarifaire 2015/2016 *:

FCA : 561,10 €

FCE : 761,10 €

Changement de nom :

Ancien intitulé : « Médecine esthétique gynécologique », nouvel intitulé : « **Médecine esthétique génitale** », intégrant tous les aspects du programme de la formation.

* Frais d'inscription inclus.



3) Création et reprise de CU/DU/DIU

- DIU Infirmière de santé au travail,
- DU Chirurgie valvulaire réparatrice,
- DIU Manifestations dermatologiques des maladies systémiques.



DIU Infirmière de santé au travail

Responsable : Professeur PAIRON

Universités partenaires : Paris 5, Paris 7, Paris 13, St Quentin en Yvelines

Rotation tous les 3 ans.

Présentation :

Cette formation permettra aux infirmières diplômées d'Etat (IDE) d'acquérir des connaissances complémentaires et spécifiques à l'exercice en Service de Médecine ou Santé au Travail.

Grâce au réseau des Services de Santé au Travail, à l'expertise et à l'implication des infirmier(e)s déjà diplômées dans la spécialité, à l'expérience pédagogique du collège des enseignants de Médecine du Travail et de Pathologie Professionnelle de la région Ile de France, cette formation répondra à ces nouveaux besoins.



DIU Infirmière de santé au travail

Tarifs 2016/2017 * :

FC auto-financement : 3061,10 €

FC financement employeur : 3411,10 €

*Frais d'inscription inclus.

Effectif prévisionnel : 60 candidats, essentiellement en financement employeur car ils doivent présenter un projet professionnel à l'entrée en formation).

Proposé uniquement en formation continue.

Formation de novembre 2016 à juin 2017.

210 h de formation et 6 mois de stage/ projet professionnel dans un service de santé au travail.



DU Chirurgie valvulaire réparatrice

Responsable : Pr COUETIL

Présentation :

Complément de formation de chirurgie cardiaque et des activités associées autour de la chirurgie valvulaire. Elle concerne en priorité les chirurgiens cardiaques mais s'adressent aussi aux cardiologues, anesthésistes réanimateurs etc. impliqués ou intéressés dans la prise en charge de ces patients.



DU Chirurgie valvulaire réparatrice

Tarifs 2016/2017 * :

FC auto-financement : 1061,10€

FC financement employeur : 1361,10 €

*Frais d'inscription inclus.

Complément de formation de chirurgie cardiaque et des activités associées autour de la chirurgie valvulaire. Elle concerne en priorité les chirurgiens cardiaques mais s'adressent aussi aux cardiologues, anesthésistes réanimateurs etc. impliqués ou intéressés dans la prise en charge de ces patients. Proposé uniquement en formation continue.

Formation de novembre 2016 à juin 2017.

40 heures de formation, réparties le vendredi et le samedi de novembre à juin.

Effectif : 40 candidats uniquement en formation continue.



DIU Manifestations dermatologiques des maladies systémiques

Responsable : Pr Laurence FARDET

Universités partenaires : UPMC, Montpellier

Pas de rotation des inscriptions, chacun inscrit les demandes qu'il reçoit.

L'objectif de cette formation est de connaître les manifestations dermatologiques des pathologies systémiques et savoir les diagnostiquer, connaître leur relation avec les autres manifestations systémiques et les examens utiles, acquérir des méthodes diagnostiques et d'utilisation des examens complémentaires, connaître les choix et les stratégies thérapeutiques dans les maladies systémiques, savoir traiter les manifestations dermatologiques en fonction du contexte clinique

Formation en e-learning.

CU Musicothérapie

Nous reprenons le projet de CU en Musicothérapie, qui démarrera en 2016/2017.

La musicothérapie utilise les propriétés de la musique quant à son impact sur les fonctions cognitives, il existe globalement 2 types de musicothérapie, l'une passive, l'autre active qui ont montré une efficacité sur le comportement, l'anxiété et la dépression observées dans la maladie d'Alzheimer. L'objectif de cette formation est d'apporter les bases scientifiques et techniques aux médecins et aux soignants exerçant dans un institut prenant en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer.

2 jours de formation.

ECNi tests

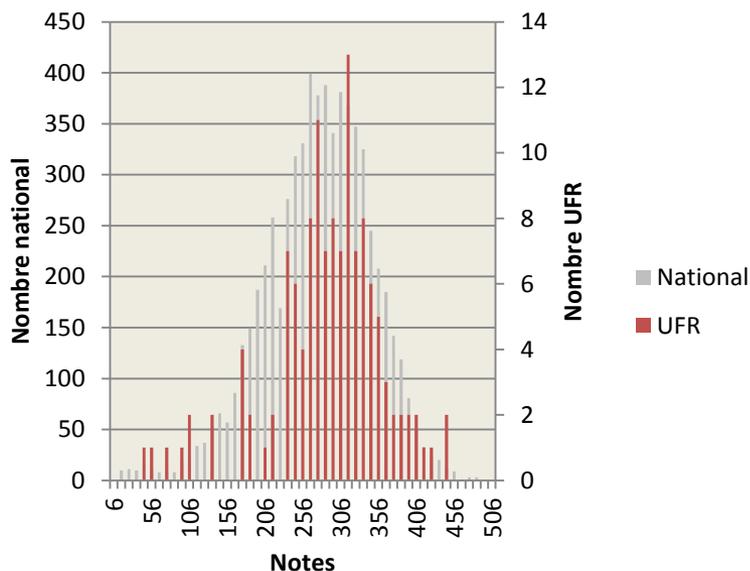
F Canoui-Poitrine, N Oubaya

ECNi test - décembre 2015

Epreuves	Nombre de candidats inscrits		Nombre de candidats notés		Nombre de candidats non notés		Note moyenne (candidats notés)		Notes extrêmes (candidats notés)				Ecart type (candidats notés)	
	National	UFR	National	UFR	National	UFR	National	UFR	National		UFR		National	UFR
									min	max	min	max		
LCA (/540)	8279	165	6546	129	1733	36	271.31	282.85	6.75	479.25	37.13	438.75	70.78	74.43
total DCP (/2520)	8279	165	3714	56	4565	109	1259.06	1275.88	196.00	1969.85	659.35	1773.85	224.25	215.95

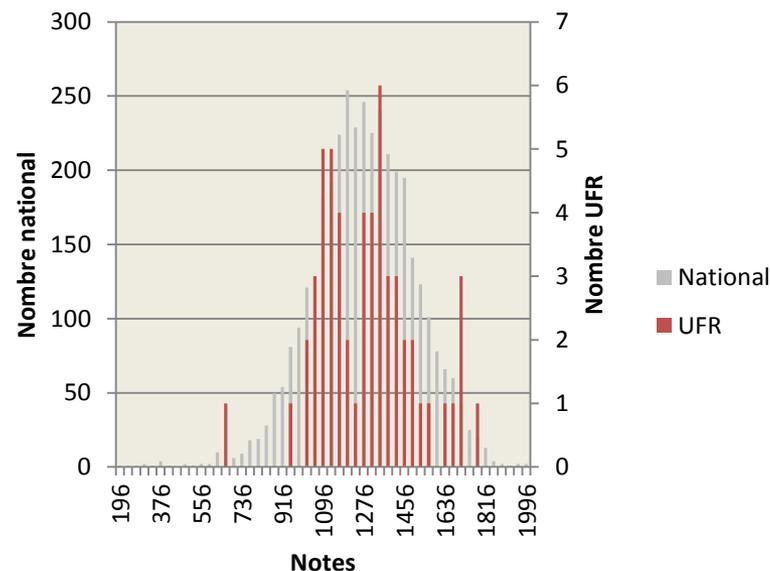
Histogramme comparé des notes de l'UFR et des notes au niveau national

LCA



Histogramme comparé des notes de l'UFR et des notes au niveau national

DCP

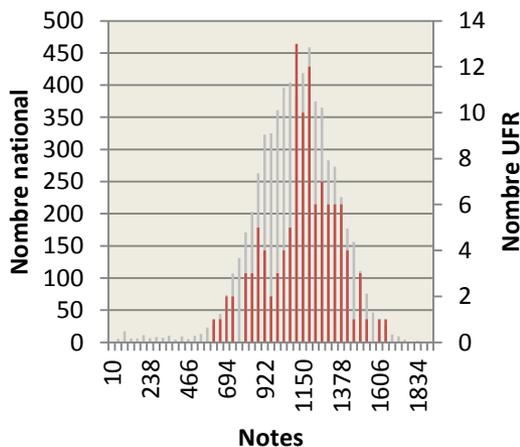


ECNi test – février 2016

Epreuves	Nombre de candidats inscrits		Nombre de candidats notés		Nombre de candidats non notés		Note moyenne (candidats notés)		Notes extrêmes (candidats notés)				Ecart type (candidats notés)	
	National	UFR	National	UFR	National	UFR	National	UFR	National		UFR		National	UFR
									min	max	min	max		
QI (/2160)	8328	166	6410	112	1918	54	1085.74	1128.70	10.80	1873.80	583.20	1614.60	242.77	210.80
LCA (/540)	8328	166	5490	69	2838	97	264.77	262.28	36.00	446.40	104.40	374.40	54.95	53.82
total DCP (/1260)	8328	166	6297	94	2031	72	689.86	710.69	11.20	1066.80	492.80	968.80	134.45	105.09

Histogramme comparé des notes de l'UFR et des notes au niveau national

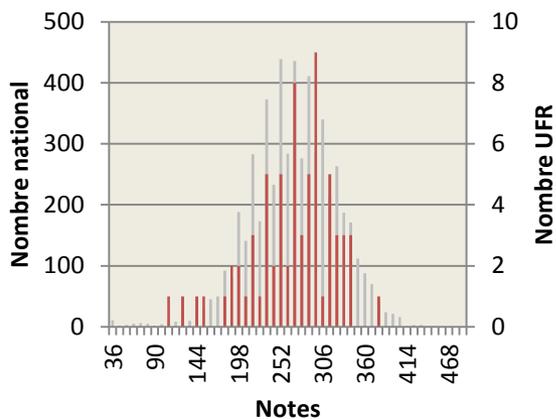
QI



■ National ■ UFR

Histogramme comparé des notes de l'UFR et des notes au niveau national

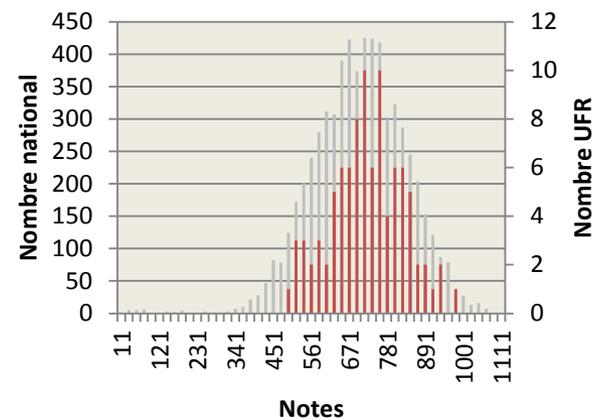
LCA



■ National ■ UFR

Histogramme comparé des notes de l'UFR et des notes au niveau national

DCP



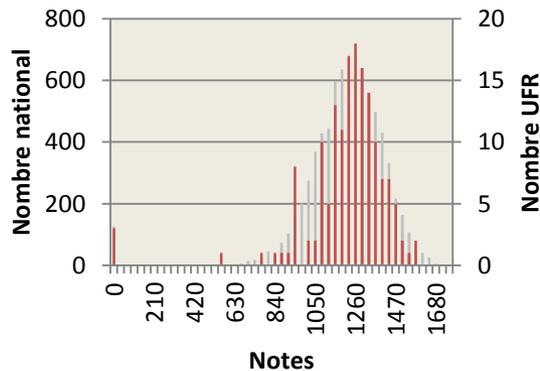
■ National ■ UFR

ECNi test – mars 2016

Epreuves	Nombre de candidats classés		Nombre de candidats présents		Nombre de candidats absents		Note moyenne (candidats présents)		Notes extrêmes (candidats présents)				Ecart type (candidats présents)		Rangs extrêmes (classement national)	
	National	UFR	National	UFR	National	UFR	National	UFR	National		UFR		National	UFR	min	max
									min	max	min	max				
QI (/2160)	7901	158	7779	155	122	3	1208.27	1220.95	0.00	1731.60	549.00	1562.40	171.01	157.68	non applicable	non applicable
LCA (/1080)	7901	158	7136	128	765	30	519.20	538.68	0.00	784.80	259.20	774.00	78.44	73.69	non applicable	non applicable
DCP (/7560)	7901	158	7896	158	5	0	4138.58	4160.01	0.00	5869.23	1123.48	5391.23	714.79	767.65	non applicable	non applicable

Histogrammes comparés: notes UFR vs notes nationales

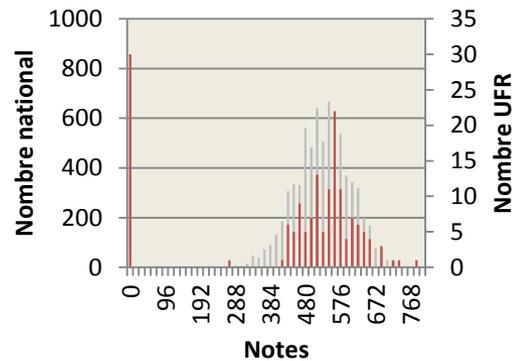
QI



■ National ■ UFR

Histogrammes comparés: notes UFR vs notes nationales

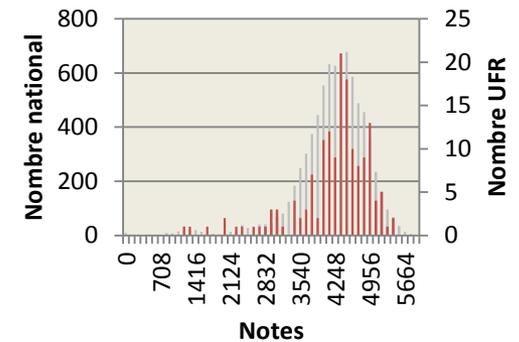
LCA



■ National ■ UFR

Histogrammes comparés: notes UFR vs notes nationales

DCP



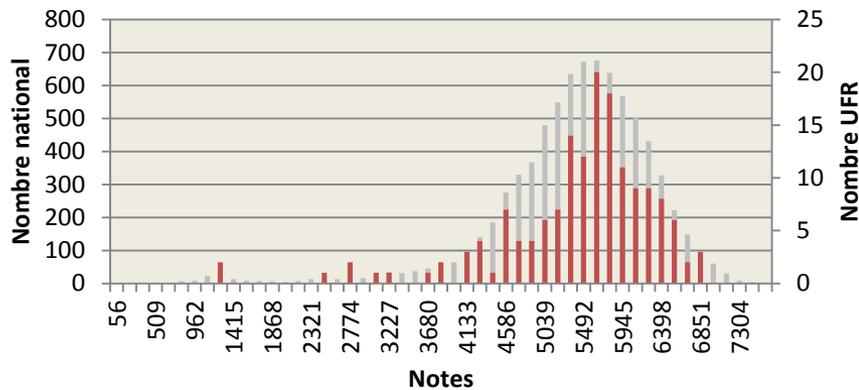
■ National ■ UFR

ECNi test – mars 2016

Epreuves	Nombre de candidats classés		Nombre de candidats présents		Nombre de candidats absents		Note moyenne (candidats présents)		Notes extrêmes (candidats présents)				Ecart type (candidats présents)		Rangs extrêmes (classement national)	
	National	UFR	National	UFR	National	UFR	National	UFR	National		UFR		National	UFR	UFR	
									min	max	min	max			min	max
Total sans LCA (/9720)	7901	158	7899	158	2	0	5326.92	5357.77	56.00	7600.83	1123.48	6834.83	905.81	935.90	115	7858
Total avec LCA (/10800)	7901	158	7901	158	0	0	5794.50	5794.17	0.00	8220.03	1123.48	7446.83	1007.41	1080.25	97	7858

Histogrammes comparés: notes UFR vs notes nationales

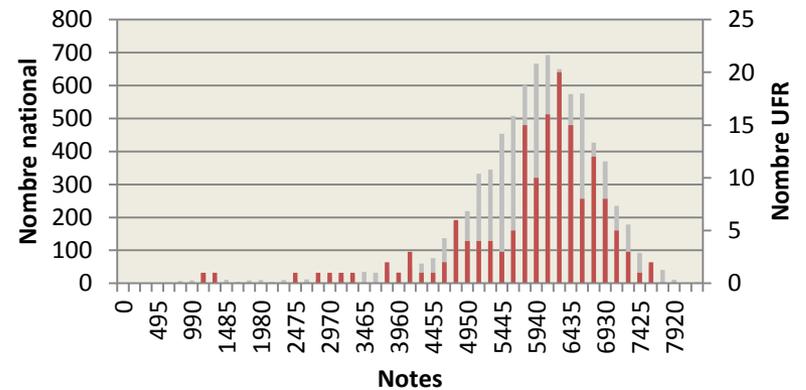
Total sans LCA



■ national ■ UFR

Histogrammes comparés: notes UFR vs notes nationales

Total avec LCA



■ National ■ UFR

Bilan du Budget 2015 de l'UFR de Médecine de l'UPEC

Conseil d'UFR du 20 Avril 2016

Rappel du modèle de répartition de la dotation de l'UFR hors recherche

2015 Dotation UPEC
(869 966 €)



Contributions forfaitaires :

1- Personnels : 500 €/agent
(394 x 500 = 197 000 €)

2- logistique immobilière : 10 % du coût constaté
(base 2013) = 84 984 €

3- ressources propres : 20 % = 322 233 €



Solde 2015 plafonné =
104 372 €

Dotations et contributions UPEC 2015

Dotations

Solde Dotation/contributions BP 2015 : 104 372 €
Innovation pédagogique : 30 500 €
Recherche : 768 411 €
S/total dotation fonctionnement : 903 283 €

Inv. Recherche : 206 087 €
Inv. Enseignement : 66 300 €
Inv. Travaux : 106 597 €
S/total dotation investissement : 378 984 €

=

Total 2015 des dotations
= 1 282 267 €

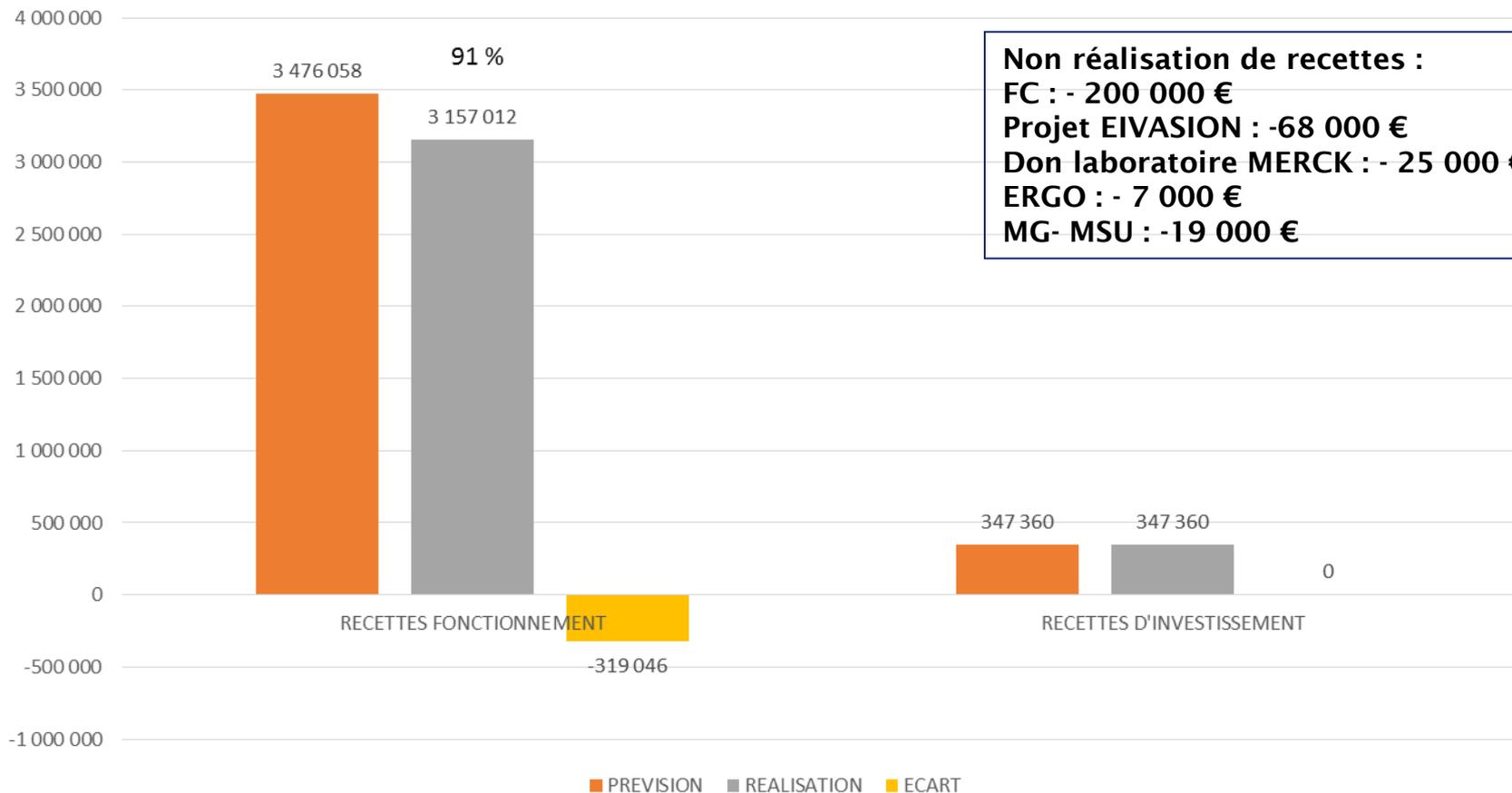
Contributions

Dépenses de personnel : - 437 950 €
Dépenses téléphoniques : - 8 190 €
Mise à disposition de salles de TP (UFR Sciences) :
- 29 751 €
Droits d'inscription FC pour la Bib. : - 21 063 €

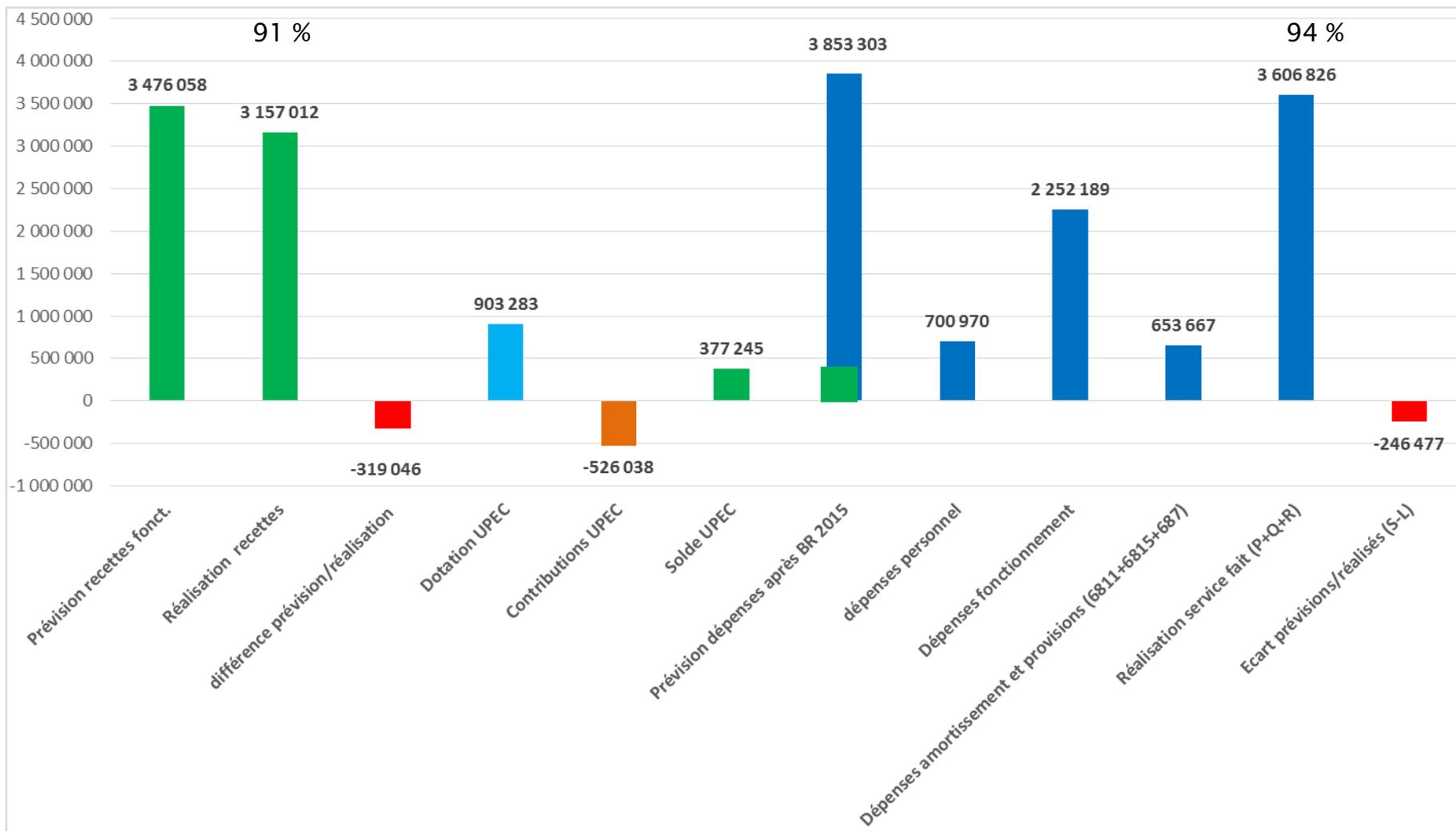
=

Total 2015 des contributions = - 497 135 €

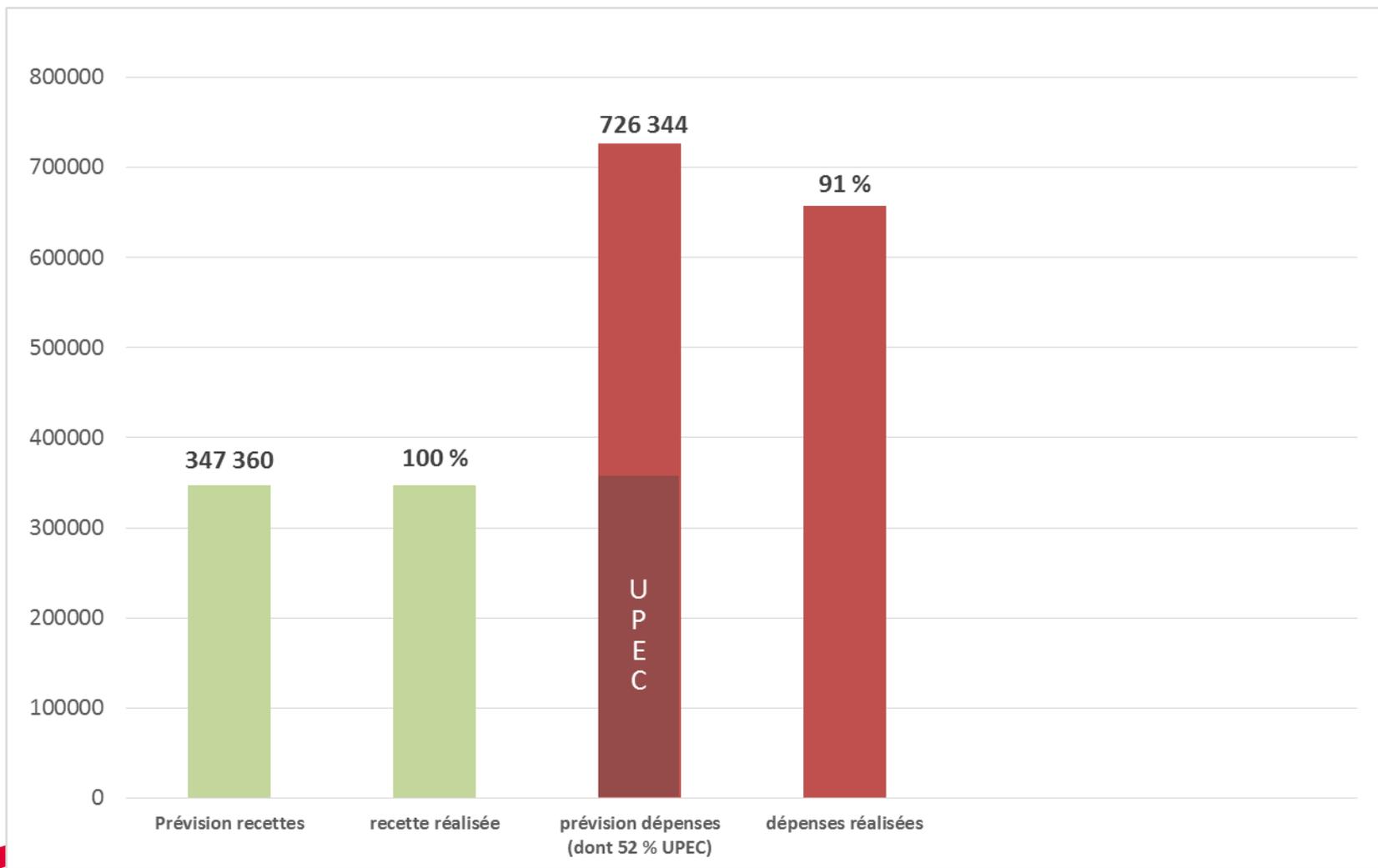
Bilan des recettes 2015



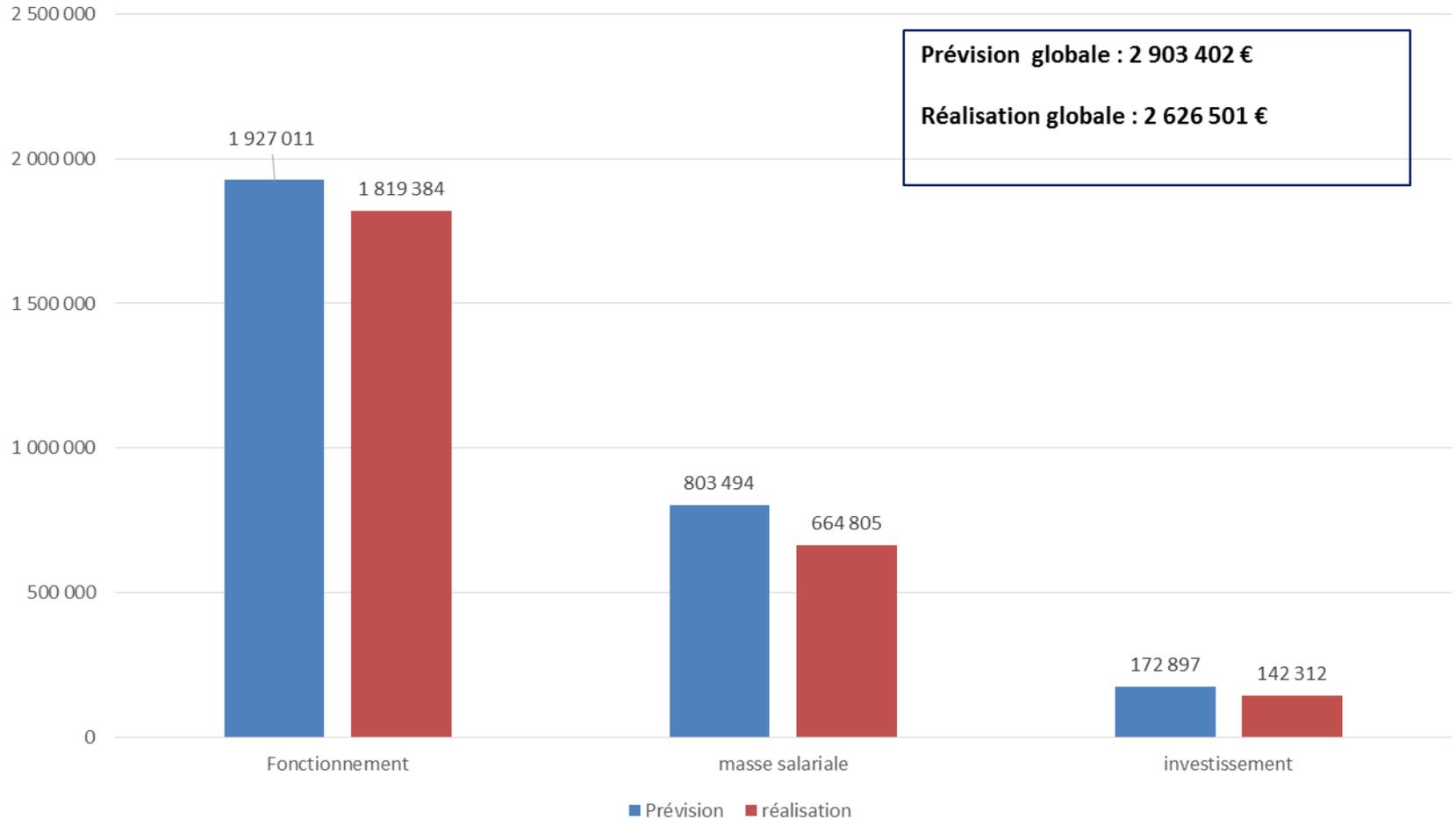
Bilan des dépenses et des recettes de fonctionnement 2015



Bilan des recettes et des dépenses d'investissement 2015

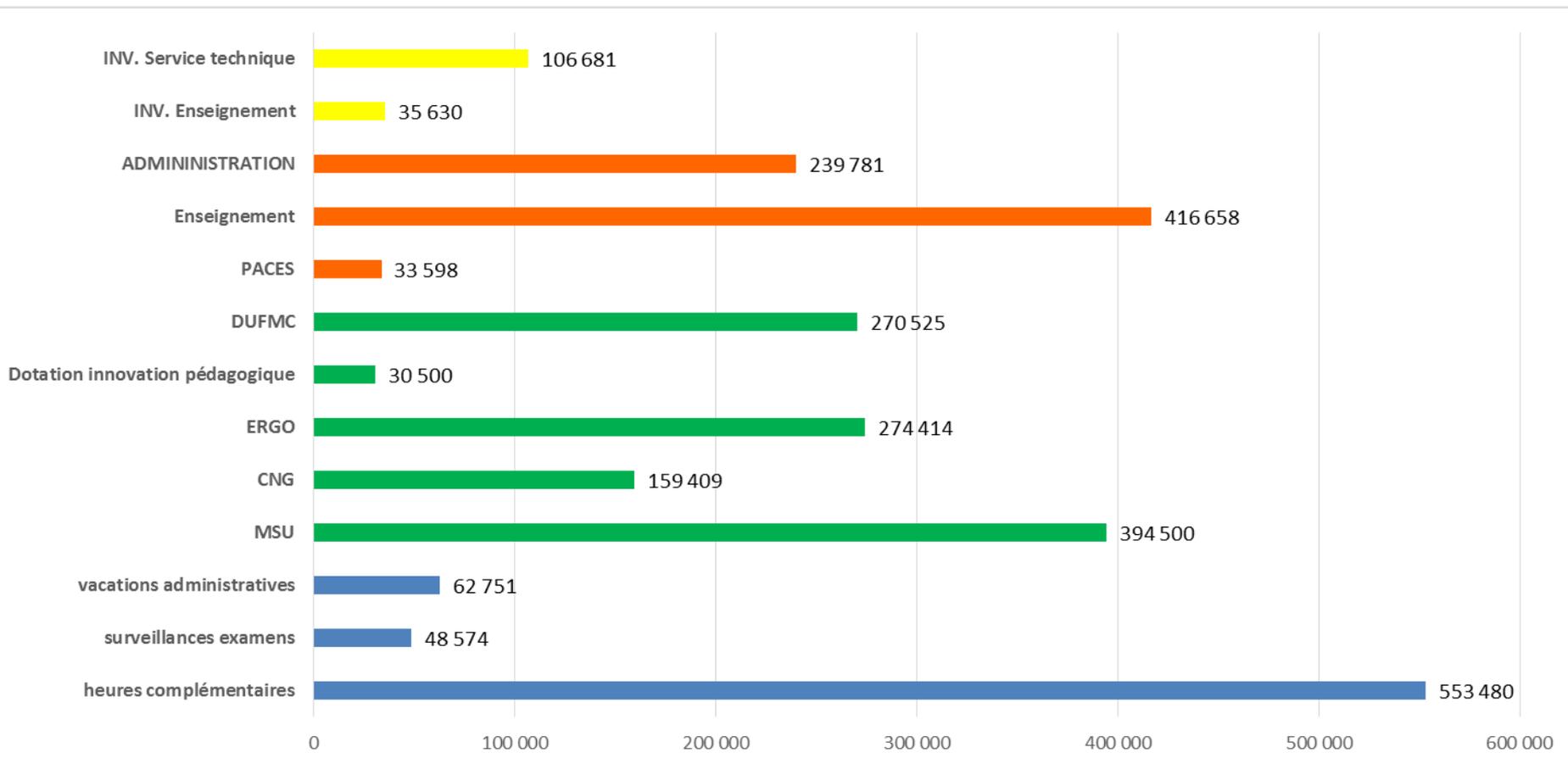


Bilan des dépenses 2015 hors recherche par masse



Répartition des dépenses 2015 hors recherche

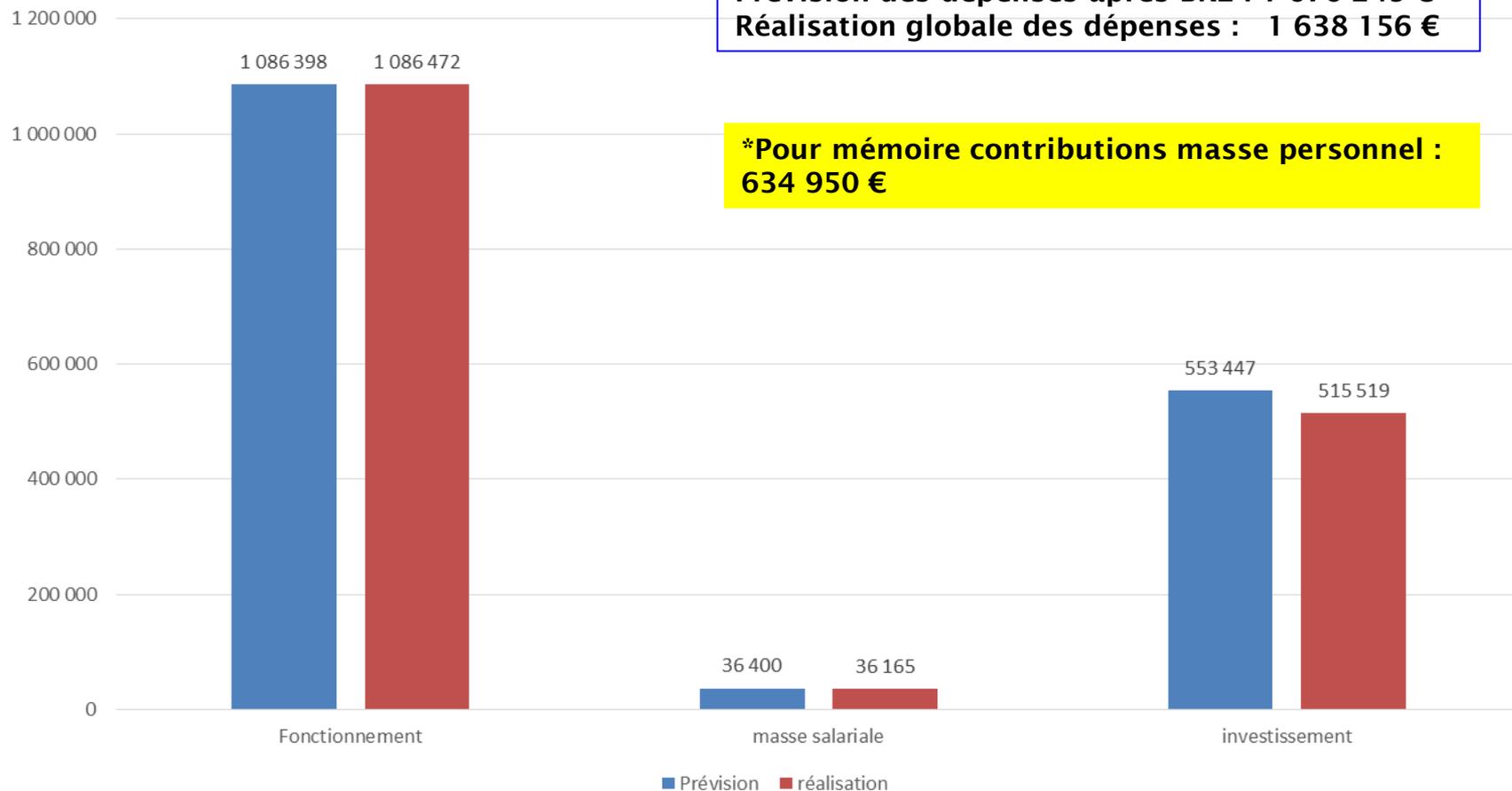
Prévision des dépenses après BR 2 : 2 903 402 €
Réalisation globales des dépenses : 2 626 501 €



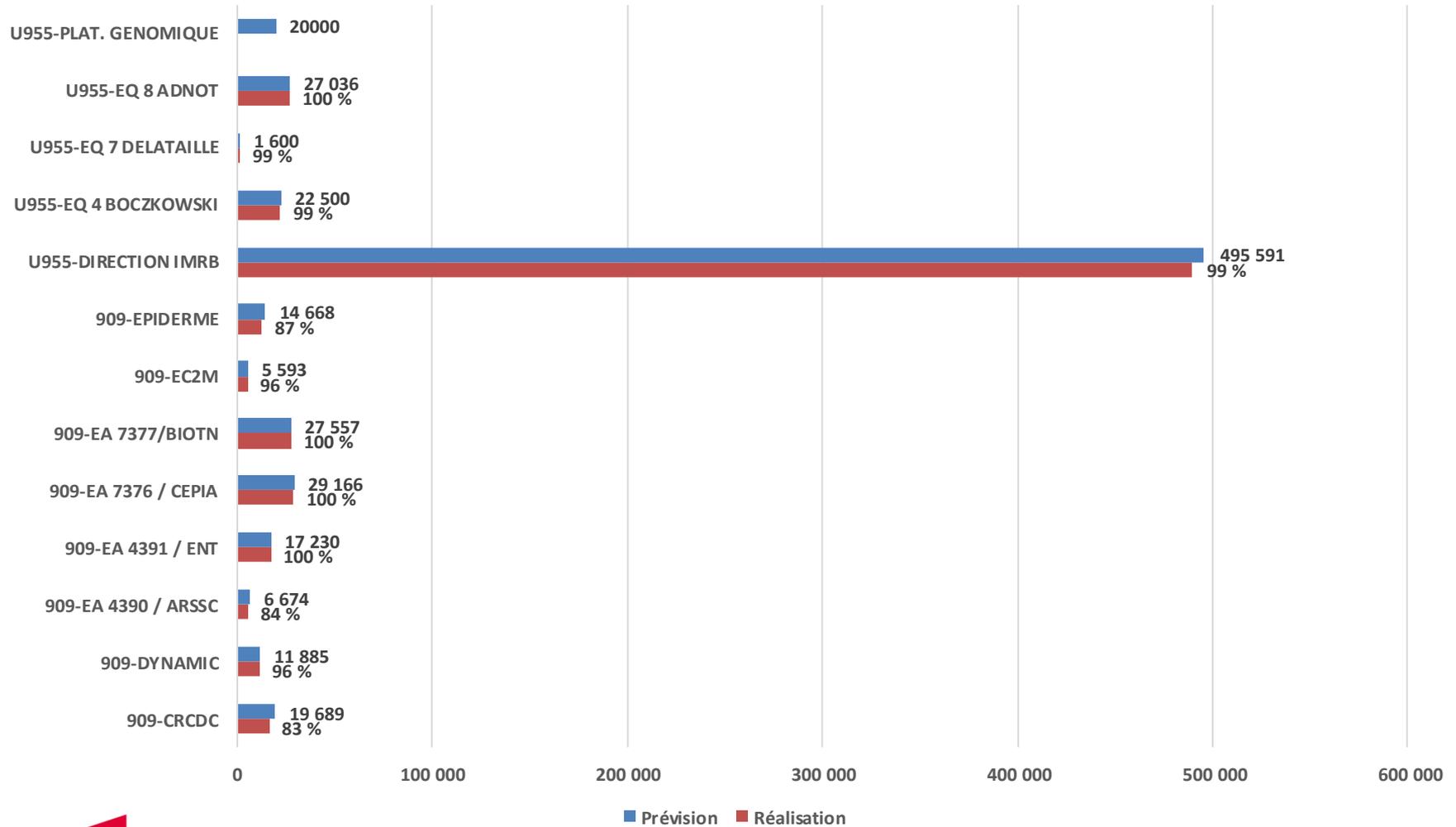
Bilan 2015 des dépenses recherche par masse

Prévision des dépenses après BR2 : 1 676 245 €
Réalisation globale des dépenses : 1 638 156 €

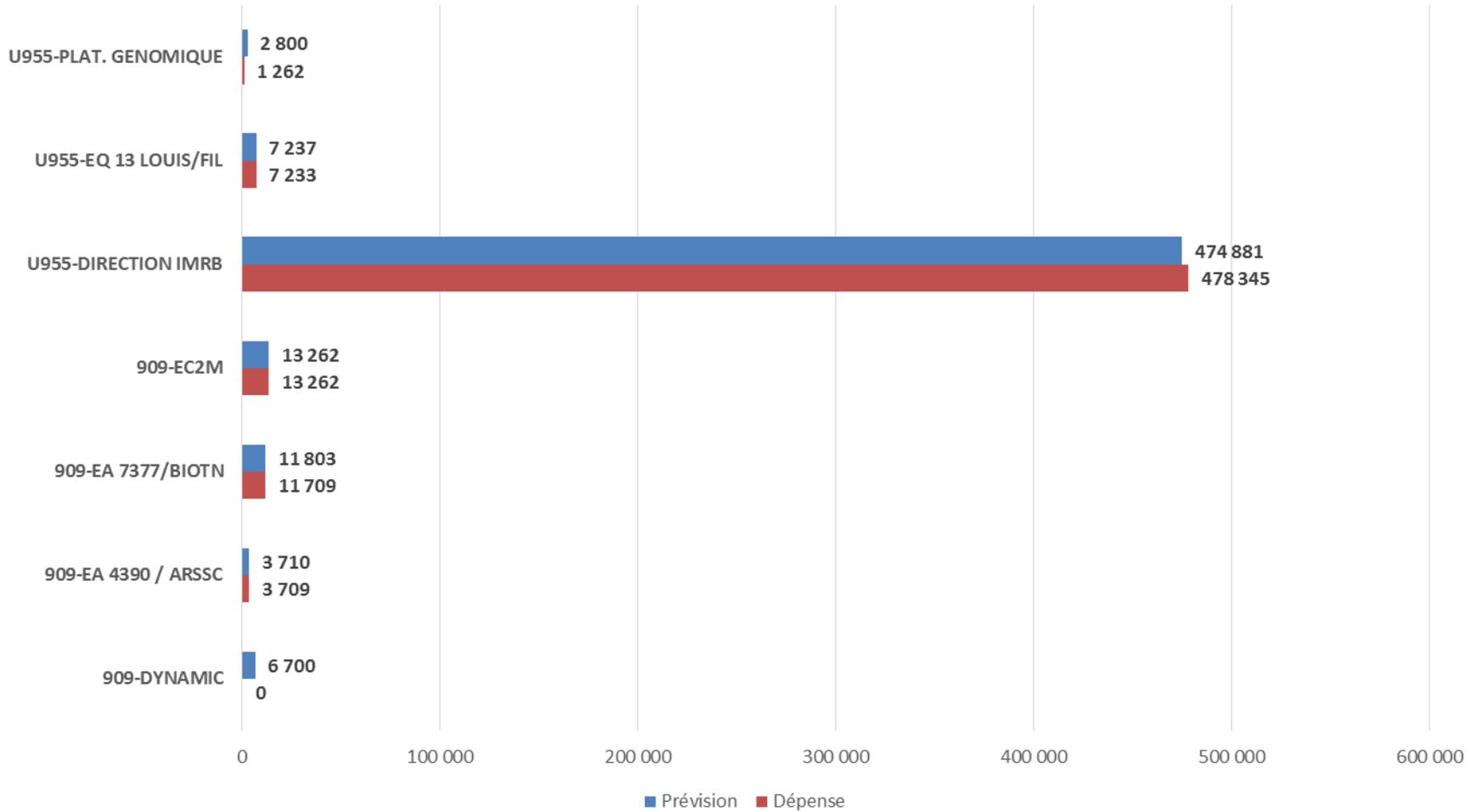
*Pour mémoire contributions masse personnel : 634 950 €



Bilan 2015 dépenses de fonctionnement recherche (hors amortissement)



Bilan 2015 dépenses d'investissement recherche



Conclusion (1)

Un budget total de 3.853.303 €

Bilan en déficit de 11.463 €

Essentiellement dû aux recettes non réalisées :

- FC
- Projet EIVASION
- Laboratoire MERCK
- MG-MSU
- ERGO

Conclusion (2)/ Propositions

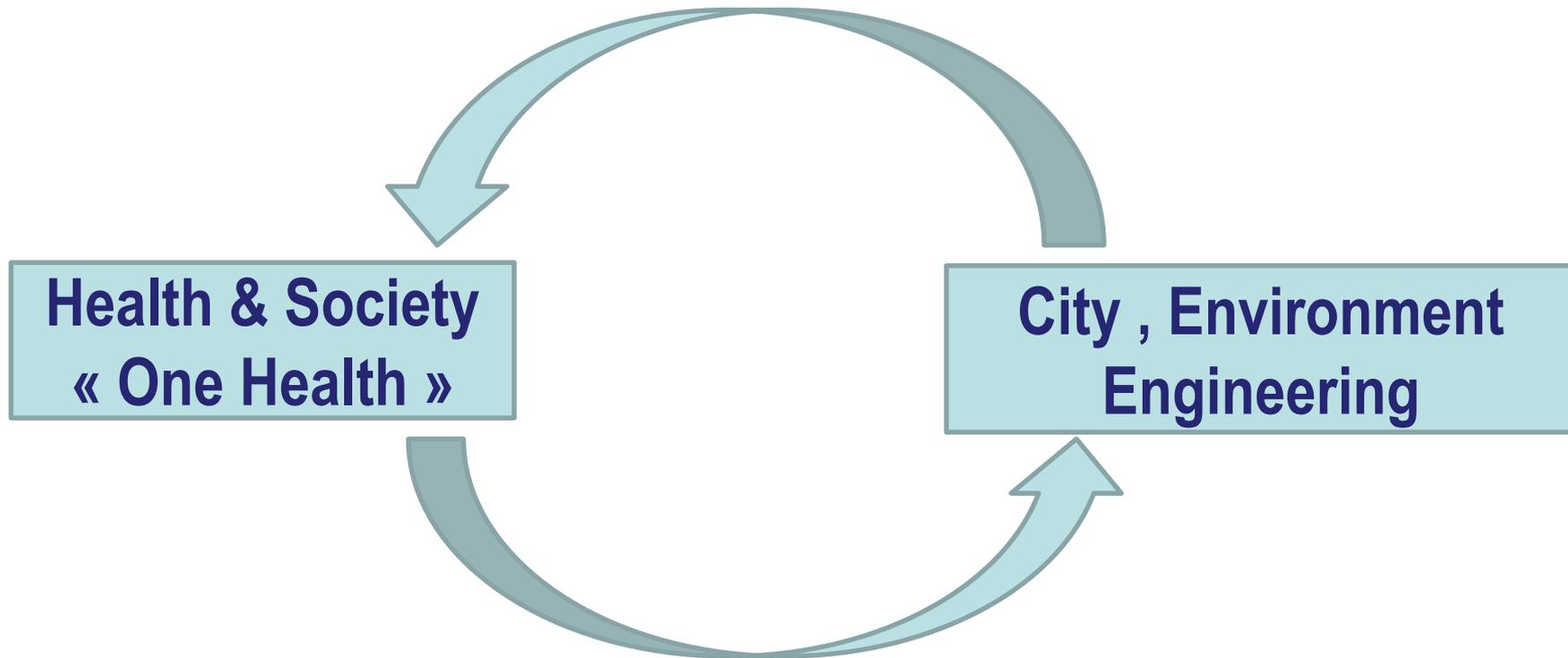
- ✓ Trouver des ressources propres supplémentaires : dons/legs, autres ?
- ✓ Développer les DU, la FC et le DPC
- ✓ Mieux maîtriser nos dépenses

Cadrage des programmes du projet FUTURE

Proposition du cadre: Qualité et crédibilité de l'ambition scientifique

1) *Projet innovant et prometteur*

Bridging two clusters of excellence



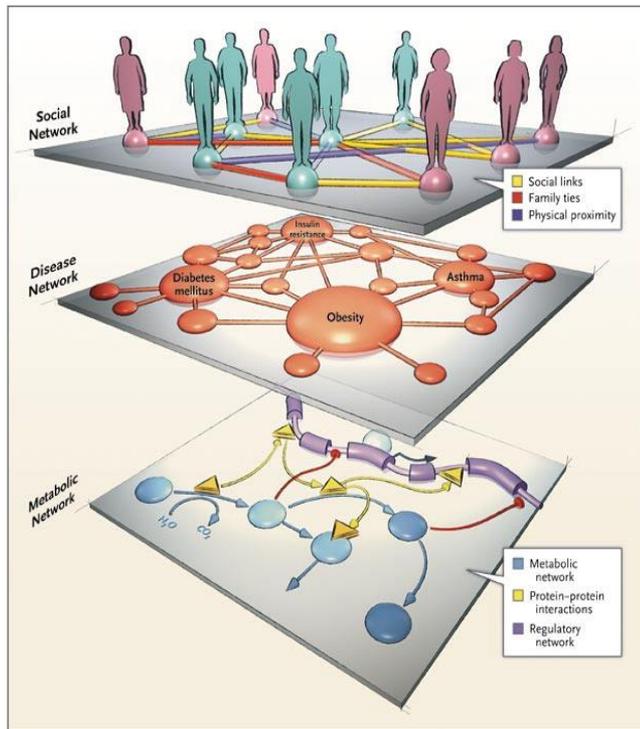
Qualité et crédibilité de l'ambition scientifique

2) *Ambition de stimuler des voies de recherche nouvelles sur des sujets « frontière » de disciplines ou interdisciplinaires*

Translational and integrative research

Health & Society
« One Health »

City , Environment
Engineering



Qualité et crédibilité de l'ambition scientifique

3) Définition des critères de sélection des équipes scientifiques de haut niveau

Health & Society « One Health »

- Labex VRI
- Labex BIO PSY
- Labex BEZOUT
- Labex SERENADE
- NANO Id Equipex
- RHU CARMMA

V.I.C.
Virus Immunity Cancer
JM Pawlotski, P Gaulard

PePsy
Psychiatry Neurology
M Leboyer, F Relaix

A-TVb
Ageing -Thorax Vessel Blood
G Derumeaux, S Adnot



City , Environment Engineering

sense CITY



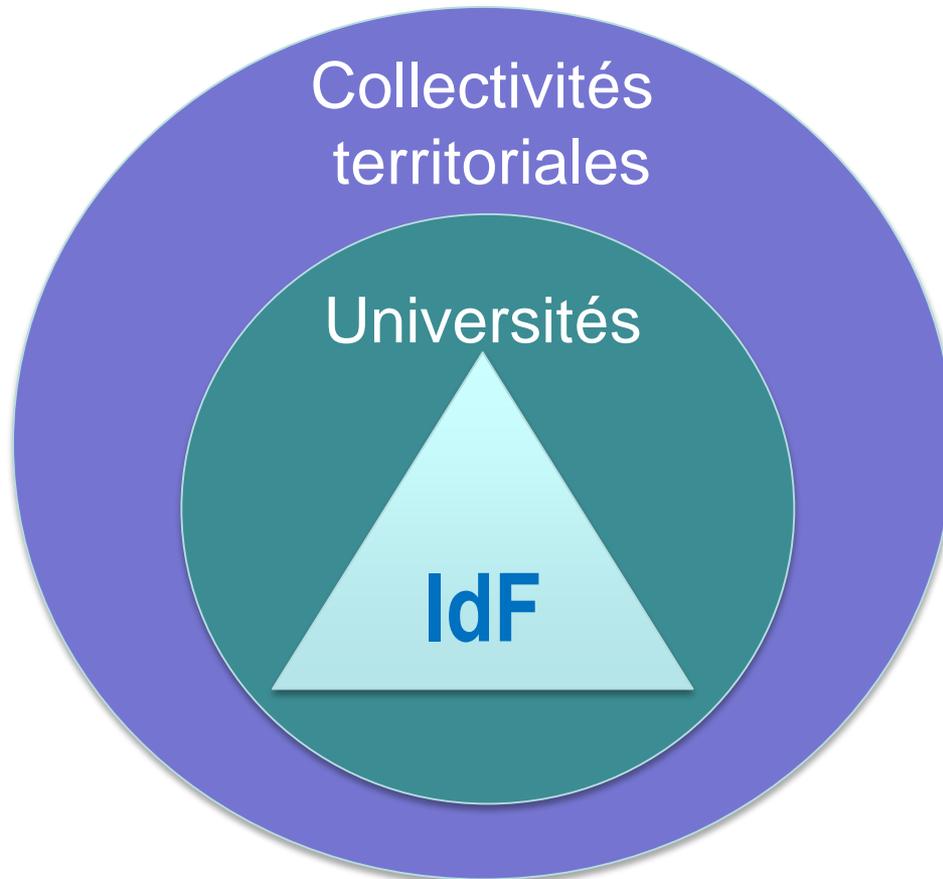
LABEX MMCD



➤ **To reinforce some excellence fields with high potential in translational research**

Qualité et crédibilité de l'ambition scientifique

4) *Coopération entre établissements universitaires et organismes de recherche, de partenariats internationaux forts et structurants*



Universités:

Europe:

Utrecht, Delft, Edinburgh,
Lisbonne, Leuven

Asie:

Tokyo, Osaka, Shangai

USA:

Duke, Boston

Collectivités territoriales

Europe:

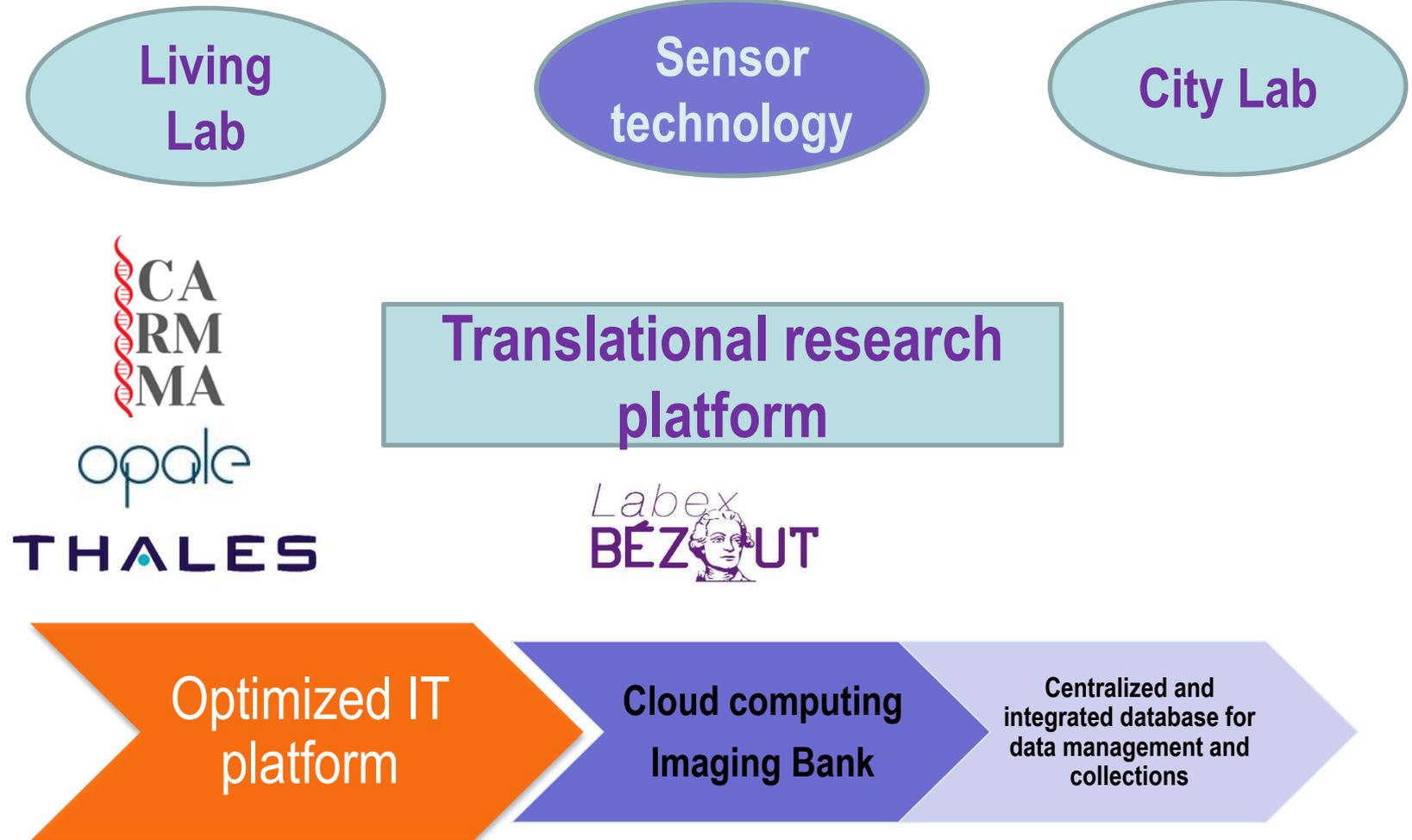
Paris, Amsterdam, Lisbonne

Asie:

Tokyo?

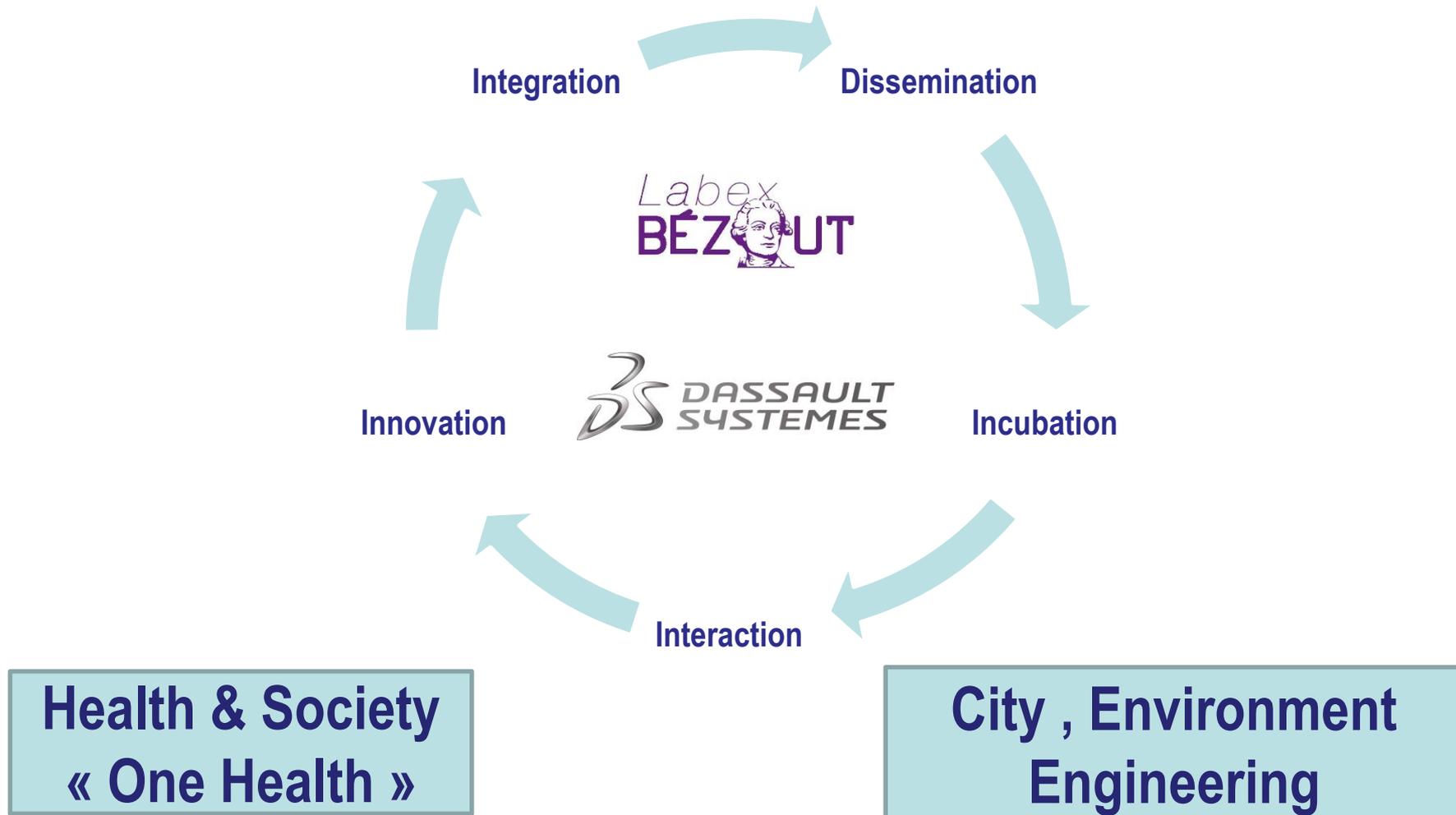
Qualité et crédibilité de l'ambition scientifique

5) *Ambition locale favorisant un large accès aux ressources numérisées contribuant à une meilleure productivité scientifique*



Qualité et crédibilité de l'ambition scientifique

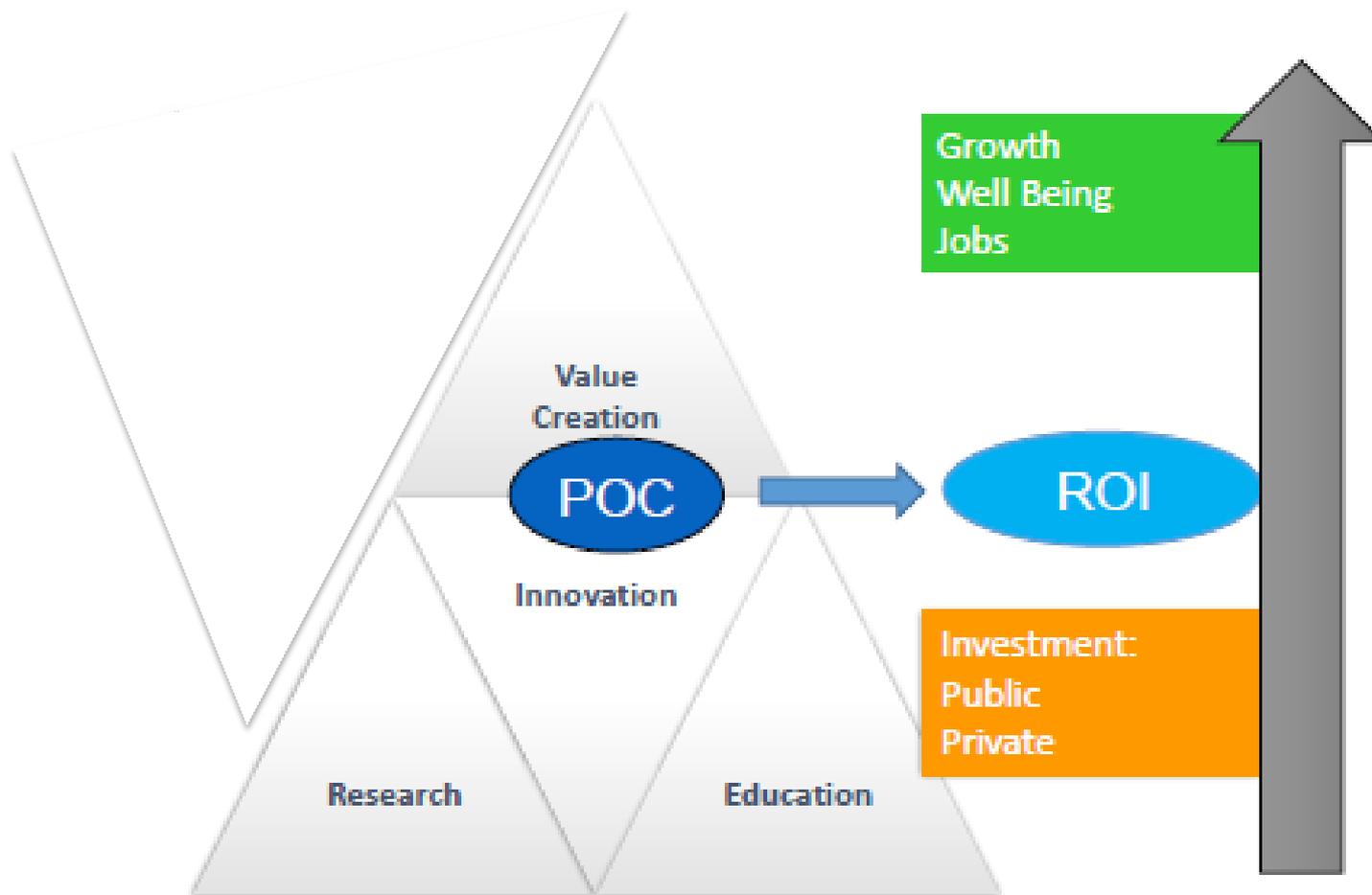
5) *Ambition locale favorisant un large accès aux ressources numérisées contribuant à une meilleure productivité scientifique*



Qualité et crédibilité de l'ambition scientifique

5) *Ambition locale favorisant un large accès aux ressources numérisées contribuant à une meilleure productivité scientifique*

Data-driven innovation



Qualité et crédibilité de l'ambition scientifique

6) Ambition à 4 et 10 ans

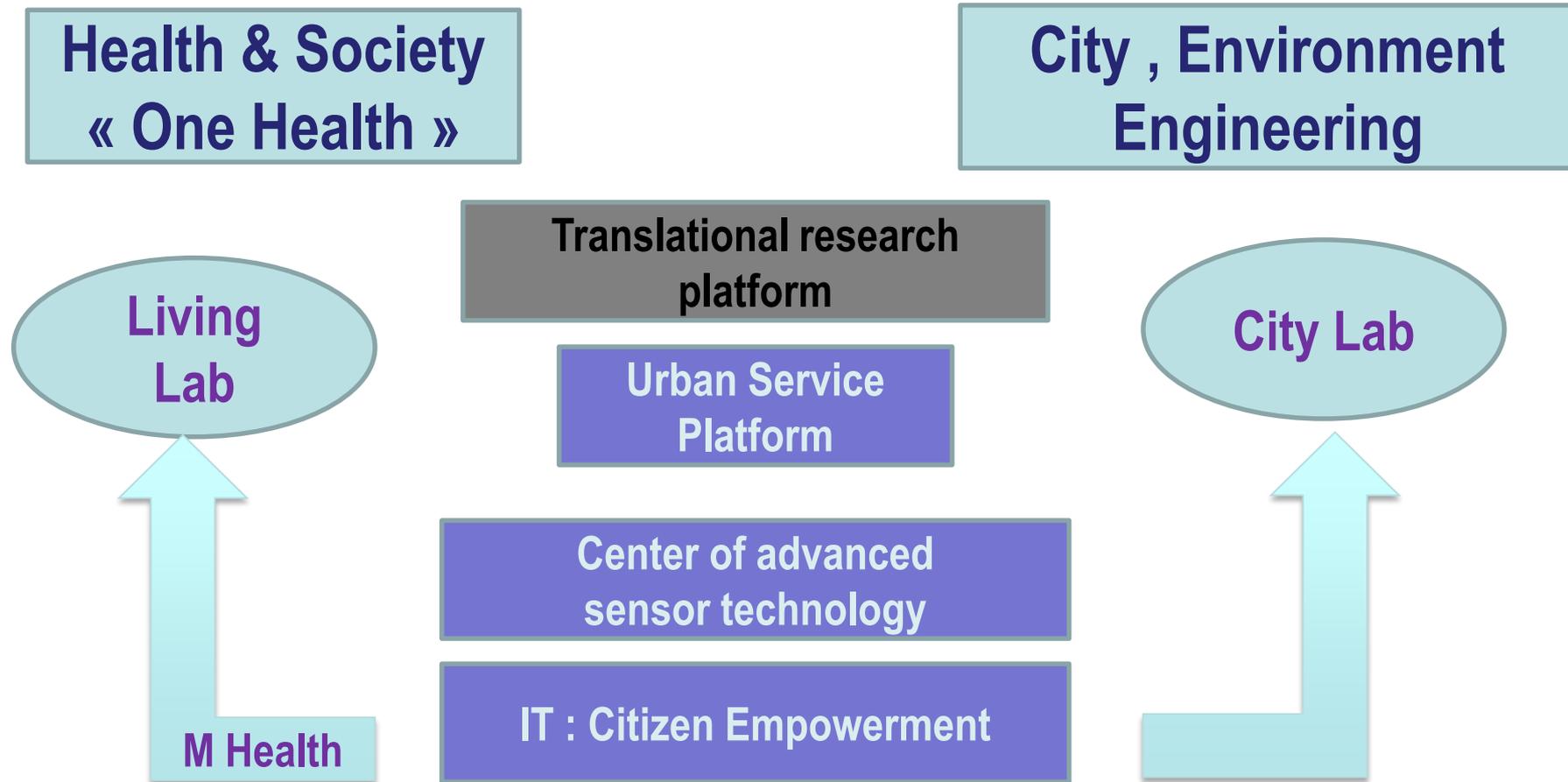
- 1) Prepare for new models in healthcare delivery and support long term research, using population-based medical databases, into health outcomes.
- 2) Examine the social, ethical and physical consequences of longer life spans.
- 3) Promote the integration of biology & health research across environmental research and support rapid innovation and collaborative mechanisms for sharing knowledge.
- 4) Create an active and sustained dialogue with engineers/architects/urbanists on the socio-economic, health and ethical implications of future environmental constraints

ISITE will be aligned with the priority of the following research programmes



Qualité et crédibilité de l'ambition scientifique

6) Ambition à 4 et 10 ans



ISITE will be aligned with the priority of the following research programmes



Proposition des orientations principales

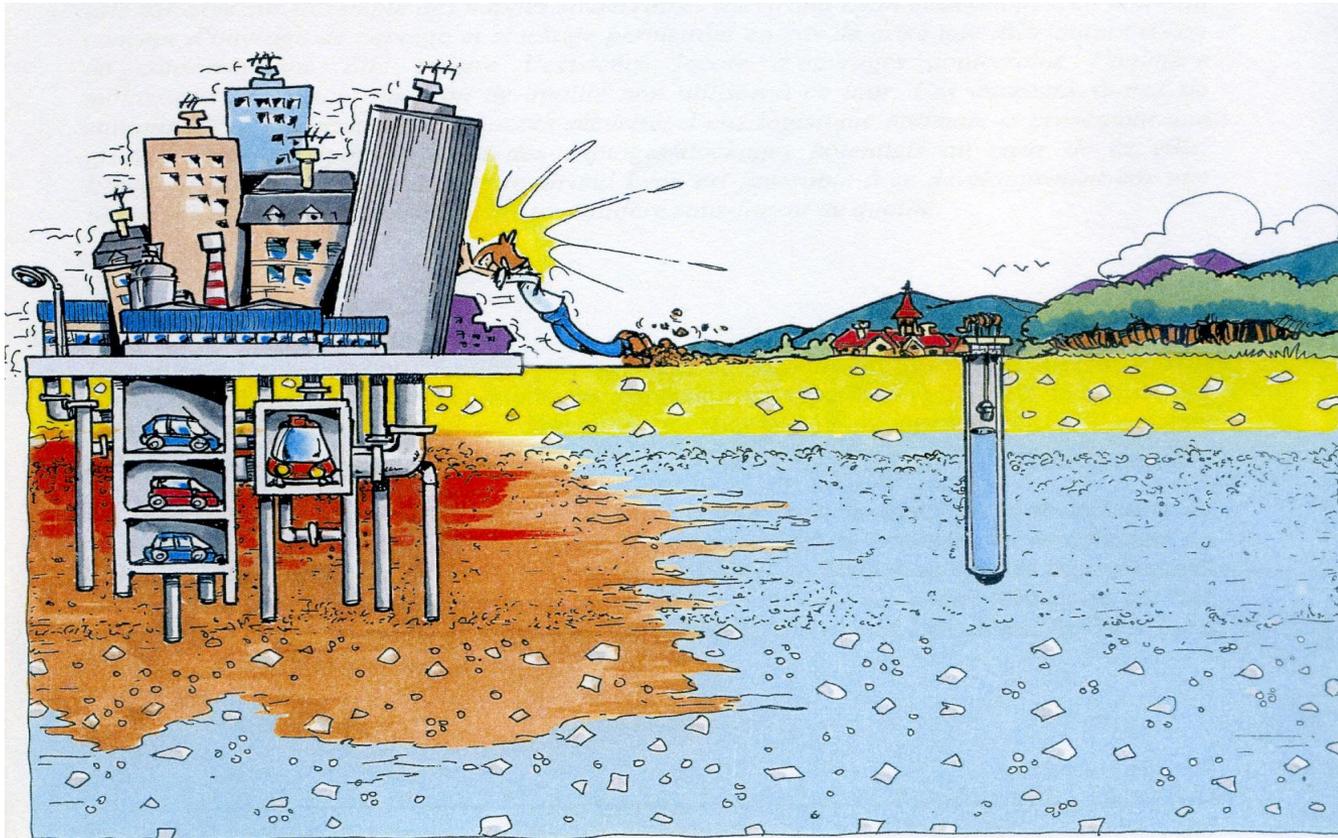
- 1 « programme » spécifique à chaque pôle
- 1 programme transversal autour de « Monitoring urbain pour la santé » : orientation déjà affichée devant le jury international en janvier
- 1 programme transversal autour d'une Très Grande Infrastructure de Recherche : ensemble de plateformes, démonstrateurs, observatoires, base de données..
- Living Lab : les campus de la COMUE comme des lieux privilégiés d'expérimentation

Quelles questions?

A partir de nos forces :

- Quel est le périmètre d'excellence d'UPE sur ces thèmes?
- Quels sont les enjeux scientifiques et sociétaux auxquels nous devons et pouvons répondre
- Quelles sont les infrastructures existantes, à développer ?
- Quels projets ambitieux à moyen terme (5, 10, 20 ans) ?

Les enjeux pour la thématique Ville



Concevoir, comprendre, gérer la ville et son développement face aux changements globaux

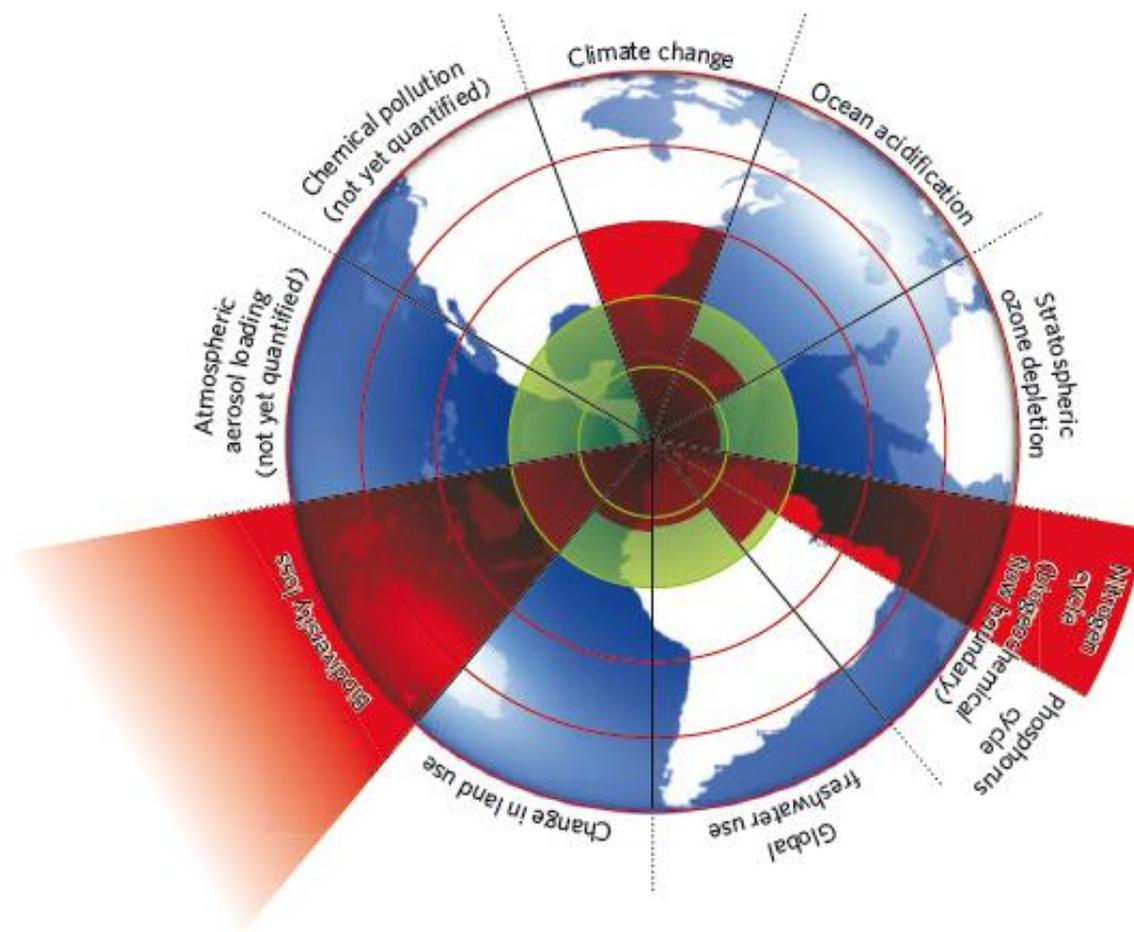


Figure 1 | Beyond the boundary. The inner green shading represents the proposed safe operating space for nine planetary systems. The red wedges represent an estimate of the current position for each variable. The boundaries in three systems (rate of biodiversity loss, climate change and human interference with the nitrogen cycle), have already been exceeded.

J. Rockstrom,
Nature 2009

Concevoir, comprendre, gérer la ville et son développement face aux changements globaux

● Enjeux sociétaux

- Une ville économe en ressources (énergie, eau, sol, matériaux...)
- Une ville accessible
- Smart cities and smart citizens
- Un écosystème urbain assurant des services
- Une ville assurant la bonne santé de ses habitants : thème transversal

● Enjeux scientifiques :

- Poursuivre une science **intégrative, quantitative et prédictive** basée sur la compréhension de la dynamique, de la croissance et de l'organisation des villes
- Concevoir des dispositifs techniques et sociétaux innovants répondant aux enjeux
- Décrire les processus aux bonnes échelles d'usage, de gestion et de décision.....

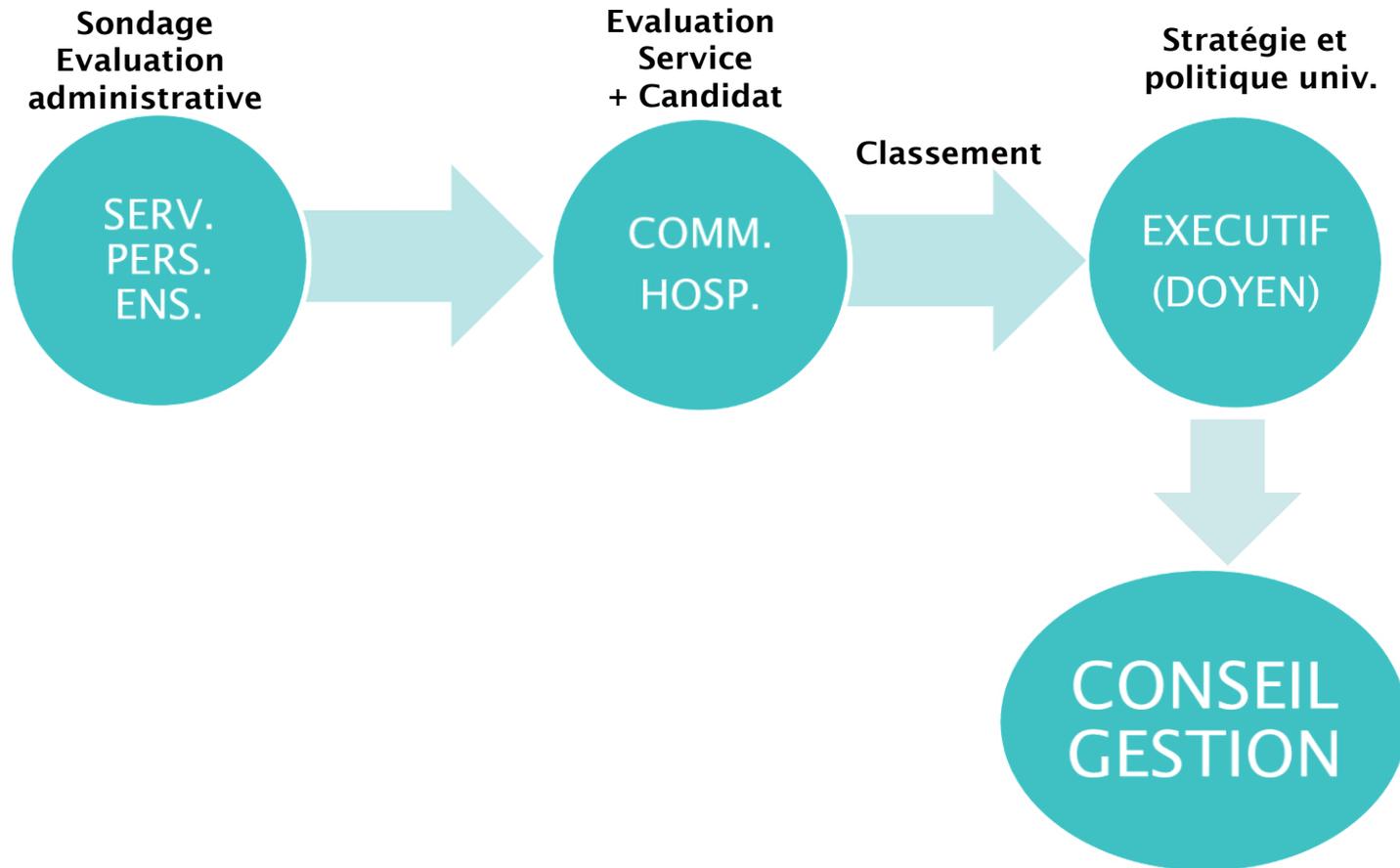
Commission hospitalière

2016-2017

COMPOSITION

Nom	Pôle	Hôpital
Pr MEKONTSO DESSAP		HMN
Pr ITTI	FIT	HMN
Pr PELISSOLO	PSY	ACH
Pr DESGRANGES	CARAVAN	HMN
Pr COPIE	BIOLOGIE PATHOLOGIE	HMN
Pr EPAUD		CHIC
Pr MAITRE	GPHU	HMN
Dr BARTOLUCCI	MINGUS	HMN
Pr AUDARD	CITI	HMN
Dr FLOUZAT LACHANIETTE	NEUROLOCOMOTEUR	HMN
Dr CANOUI POITRINE	VERDI	HMN
Pr BOTTEREL	BIOLOGIE PATHOLOGIE	HMN

FONCTIONNEMENT



Effectifs constants

Situations hospitalières critiques

Stratégie et politique universitaire

- **Coordination diverses « offres » assistants**

Assistants spécialistes (hôpital), CCAssocié contingent (ministère), Contrats LRU (université), Bourse collègue médecine...

- **La justification du maintien CCA/AHU/CCU en cas d'abondement GPHU ne concerne pas:**

- Remplacement HU (suite départ, retraite ou fin consultanat...); délai raisonnable (3 ans)

- Exemple 2015: gériatrie

- **Déjà PHU, MCUPH/MCMG sur le site**

CRITERES D'EVALUATION (NON EXHAUSTIFS)

SERVICE

- Effectifs du service
- Activités d'enseignement
- Activités de recherche
- Activités hospitalières

CANDIDAT

- CV
- **Projet**
Recherche, soins, ens.

DEMANDES

MAINTIENS ET REDEPLOIEMENTS		PRETS
Ophthalmologie	Chir. Ortho.	Biophys./Med. Nucl.
Pharmacologie	Chir. Plastique	Hémato. Clinique (Pr Haouin)
Physiologie	Neuroradiologie	Hémato. Clinique (Pr Cordonnier)
Bactériologie	Neurologie	Ana. Path.
Cancérologie	Néonatalogie	Néphrologie
	Gynécologie	Chir. Digestive

MAINTIENS ET REDEPLOIEMENTS: ARBITRAGES FAVORABLES

MAINTIENS ET REDEPLOIEMENTS

Physiologie	Neurologie (prêt)
Bactériologie	Néonatalogie (prêt)
Cancérologie (prêt)	Gynécologie
Chir. Ortho. (prêt)	

DEMANDES DE PRETS: ARBITRAGES FAVORABLES

PRETS

Biophys./Med. Nucl. (1 an)

Hémato. Clinique (Pr Haouin.) (10 mois)

Ana. Path. (1 an)

DEMANDES NON RESOLUES ET SOLUTIONS DISCUTEES

MAINTIENS ET REDEPLOIEMENTS	PRETS
Ophtalmologie	Hémato. Clinique (Pr Cordonnier)
Pharmacologie: Ass Spé ?	Néphrologie: Ass Spé ?
Chir. Plastique	Chir. Digestive
Neuroradiologie: Ass Spé ?	

www.u-pec.fr

Armand Mekontso Dessap
Commission hospitalière

armand.dessap@aphp.fr
Tél. 0149812389
Fax 0149814943